



Sources et offres de financement

Document ressource à destination des associations, collectivités territoriales, acteurs économiques du Grand Est

Nom du Bailleur (nom des APP)	Identité	Période/ Fréquence de dépôt	Objectifs du Développement Durable	Qui peut candidater ?	Aire géographique d'intervention	Mots-clés
Fondation de France & Comité Française de la Solidarité Internationale (CFSI)	Fondation privée & ONG	Annuel	ODD 2 ; ODD 12	Aux personnes morales sans but lucratif : - les organisations paysannes (OP) d'Afrique de l'Ouest ; - les ONG d'appui actives en Afrique de l'Ouest ou en Europe qui agissent avec des partenaires locaux ; - les organismes de recherche et/ou de formation.	Afrique de l'Ouest	Agriculture ; Alimentation ; Résilience
Fondation SEED	Fondation privée	Périodique	ODD 2	- Organisation française - Organisation africaine	eligible African country	Agriculture ; Alimentation
Fondation Cassiopée	Fondation privée	Permanent	ODD 1 ; ODD 3 ; ODD 4	- Association ayant son siège social en France	Afrique & Asie	Inégalités économiques & sociales ; Microfinance ; Education ; Santé
Fondation Insolite Bâtitteur Philippe Romero	Fondation Privée	Permanent	ODD 4 ; ODD 8 ; ODD 13		France & Afrique, Asie et Amérique Latine.	Education, Environnement, Formation professionnelle, Préservation patrimoniale, Développement économique
Fondation ELLE	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 5	Associations de droit français et européen	France & International	Genre ; Education
Synergie Solaire	Fonds de dotation	Semestriel (session en mars et septembre)	ODD3, ODD4, ODD8	Structures européennes à but non lucratif	International	Santé, éducation, développement économique
Fondation Mérieux	Fondation privée	Semestriel (session en avril et en septembre)	ODD 3	Associations, Structure hospitalière	Sélection de pays en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie	Santé ; maladies infantiles ; Famille ; enfants

Pro Victimis Fondation	Fondation privée	Permanent	ODD 3 ; ODD 5 ; ODD 16	Association avec budget annuel conséquent	Pays prioritaires définis	Handicap ; Genre ; Droits humains
Fondation Pierre Bellon	Fondation privée	Permanent	ODD 4	Association, réseaux, acteurs de l'ESS, etc.	Pas spécifié	Education ; Formation professionnelle ; Développement économique
Fonds Germes	1. Fonds de dotation 2. Don Zeste	Semestriel	ODD 8	Association et acteurs de l'ESS	France & International	a) Développement économique ; Agriculture, Education b) Campagne Zeste (Plus d'info sur : Les Coups de Pousse du Fonds Germes (zeste.coop))
Fondation du Grand Orient de France	Fondation privée	Permanent		Association	France & International	Culture ; Laïcité ; Actions humanitaires
Fondation Lemarchand	Fondation privée	Périodique	ODD 13, ODD 14, ODD 15	Cet appel à projets s'adresse à des organisations françaises à but non lucratif (association ou SCIC)	France et Dom Tom uniquement.	Environnement ; Lutte contre le réchauffement climatique ; Question animale
OIF – MEAE	Organisation Internationale	Périodique		Organisations de la société civile francophone.	Etats membres de la Francophonie	Langue française, jeunesse, égalité femmes-hommes, économie et numérique, biodiversité et environnement.

Léa Nature/Jardin BiO	Fondation privée	Périodique	ODD 13		France & International	Agriculture ; Lutte contre le réchauffement climatique
Fondation Addaw & Oryx	Fondation privée	Permanent	ODD 3 ; ODD 4 ; ODD 13	Organisation à but nonlucratif et non gouvernementale	Afrique & Moyen-Orient	Education ; Santé ; Environnement ; Développement local
Fondation Terra Symbiosis	Fondation privée	Semestriel : - Mars-avril : projets liés à l'axe France et Nature - Octobre-novembre : Agriculture, écologie et écosystèmes	ODD 2 ; ODD 13	Associations et coopératives	France, Maroc & Inde	Agriculture ; Arboriculture ; Environnement ; Alimentation
Fondation GoodPlanet	Fondation privée	Périodique	ODD 13	Associations, acteurs de l'ESS, fondations, ONG	Hors zone rouge du MEAE	Environnement ; Education ; Assainissement ; Agriculture ; Energie renouvelable
Fondation Raja – Danièle Marcovici	Fondation privée	Périodique	ODD 5	Organisme à but nonlucratif	France & International	Genre ; Développement économique ; promotion de l'égalité des droits
Fondation Agir sa vie	Fondation privée	Semestriel (session Printemps - mars ou session Automne – septembre)	ODD 4 ; ODD 8	Association	France & International	Jeunes ; Développement économique ; Formation professionnelle

Abalone Fondation	Fondation privée	Permanent	ODD 4 ; ODD 8 ; ODD 13	Association ou fondation	Non spécifié	Culture ; Environnement ; Formation professionnelle ; Jeunes
Fondation Passions Alsace	Fondation privée	Trimestriel	ODD 1 ; ODD 3 ; ODD 4 ; ODD 13	Association alsacienne	Alsace	Santé ; Culture ; Education ; Recherche
Fondation Amisse	Fondation privée	Permanent	ODD 5	Organisme à but non lucratif	France & International	Genre ; développement économique
Fondation Rainbow Solidarité	Fondation privée	Permanent	ODD 5	Association à faible budget	Pays francophone	Genre ; droits humains
Fondation Ensemble	Fondation privée	Périodique	ODD 3 ; ODD 13		Equateur, Pérou, Mozambique, Laos, Myanmar, zones côtières de Madagascar	Santé ; Agriculture ; Environnement ; Pêche
Fondation Brageac	Fondation privée	Trimestriel	ODD 4 ; ODD 5	Association, coopérative ou organisme à but non lucratif	France & International	Développement économique ; Genre ; Formation professionnelle
Fondation François d'Assise	Fondation privée	Permanent	ODD 1 ; ODD 2 ; ODD 3 ; ODD 4		Pays francophone	Développement économique ; Education ; Urgence
Fonds pour les Femmes en Méditerranée	Fonds de dotation	Permanent	ODD 5	Structure basée sur des pays méditerranéens abordant les questions de genre et des droits des femmes	Pays méditerranéens	Genre
Fondation Demeter	Fondation privée	Permanent	ODD 8	Organisation ou leader ayant un accès au terrain	Non spécifié	Développement économique ; microfinance

Fondation LAMA	Fondation privée	Permanent	ODD 1 ; ODD3 ; ODD4 ; ODD5		International	Education, Genre, Développement économique ; Santé
Fondation Charles Léopold Mayer	Fondation privée	Permanent	ODD 2 ; ODD 13 ; ODD 17			Gouvernance, Ethique, Développement, Transition écologique
Fondation Caritas	Fondation privée	Trimestriel	ODD 2 ; ODD 4 ; ODD 6	Associations, acteurs de l'ESS, réseaux, travaux de recherche	France & International	Santé ; Education ; Eau ; Alimentation ; Formation professionnelle
Fondation Daniel & Nina Carasso	Fondation privée	Périodique	ODD 2		France & International	Alimentation, agroécologie
Nando & Elsa Peretti Foundation	Fondation privée	Annuel	ODD 13			
Fondation Louis Bonduelle	Fondation privée	Périodique	ODD 2 ; ODD 13		Europe & International	Alimentation
Fondation Terres de Lien	Fondation privée	Annuel	ODD 13	Association sans but lucratif	France & International	Agriculture, biodiversité
Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité	Fonds de dotation	Annuel	ODD 17	Association, organisme à but non lucratif de droit français	France & International	Droits ; Accès aux droits ;
dB'Human	Fonds de dotation	Permanent	ODD 8			Développement économique
National Endowment for Democracy	Fondation privée	Trimestriel	ODD 16	Structure à but non lucratif	International	Gouvernance
The Hear The World Foundation	Fondation privée	Périodique	ODD 3 ; ODD 4	Structure à but non lucratif	Pays en développement médical en manque de personnel spécialisé dans l'orthophonie	Enfance ; Audition ; Education

Jansen PrimeSteps Foundation	Fondation privée	Permanent	ODD 8		Suisse & International	Education ; Développement Economique ; Entrepreneuriat
Stiftung Corymbo	Fondation privée	Permanent	ODD 1 ; ODD 13	Structure d'utilité publique	Non spécifié	Agriculture ; lutte contre la pauvreté ; Patrimoine culturel
The Ivory Foundation	Fondation privée	Périodique	ODD 2 ; ODD 3 ; ODD 4 ; ODD 13	Structure à but non lucratif	France & International	Agriculture ; Environnement ; Santé ; Alimentation ; Formation professionnelle ; Education ; Elephants
Filia die frauenstiftung	Fondation privée	Permanent	ODD 5			
Nestlé Foundation	Fondation d'entreprise	Périodique	ODD 2	Structure de recherche		Alimentation
Fondation Botnar	Fondation privée	Périodique	ODD 4 ; ODD 11 ;			Education ; Jeunes ; Villes ; NTIC
Fondation SUEZ	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 4 ; ODD 7 ; ODD 8	Association ayant plus de 1 an d'ancienneté	France & International	Eau ; Assainissements ; Déchets ; Education
Fondation Groupe EDF	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 4 ; ODD 5 ; ODD 13	Structure d'intérêt général ayant plus de 2 an d'ancienneté	France & International	Education ; Environnement ; Inégalités sociales
Fondation Chanel	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 5	Association, ONG, fonds nationaux ou régionaux, acteurs de l'ESS, Organisation internationale	Pays prioritaires définis	Culture ; Développement économique ; Education ; Santé ; arts & culture

EarthTalent by Bolloré	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 4 ; ODD 8	Structure à but nonlucratif ayant pour vocation l'intérêt général	Pays d'implantation du groupe Bolloré	Education ; Développement économique ; Activités génératrices de revenus
Fonds de dotation Itancia	Fonds de dotation	Permanent	ODD 13	Structure avec ou sansbut lucratif	Non spécifié	Environnement ; Protection de la nature ;
Saur Solidarités	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 6	Association n'ayantpas de salariés Saur	France & International	Eau
Puma Energy FoundationPuma	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 3 ; ODD 8 ; ODD 13		Pays d'implantation du groupe Puma	Activités génératrices de revenus ; entrepreneuriat ; transports ; santé
Fondation Air Liquide	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 8	Association, ONG, fondation ou une structure d'enseignement	Pays d'implantation du groupe AirLiquide	Développement local ; Formation professionnelle
Fondation Eiffage	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 8	Association ou entreprise d'intérêtgénéral	Pays d'implantation du groupe Eiffagedepuis plus de 3 ans	Formation professionnelle ; Développement économique ; Culture ; logement ; sport
Fondation Sanofi Espoir	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 3	Structure à but non lucratif et être éligible au mécénat ; structure hospitalière	France & International	Santé Maternelle ; cancers pédiatriques ;
Enabel	Agence de développement	Permanent	ODD		International	- Changement climatique & environnement, - Mobilité humaine, - Urbanisation, - Paix & Sécurité, - Inégalité sociale & économique, - citoyenneté mondiale

Fondation Schneider Electric	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 1 ; ODD 4 ; ODD 7		International	
Fondation Maisons du monde	Fondation d'entreprise	Périodique	ODD 13		France & International	Environnement ; Lutte contre le réchauffement climatique ; arboriculture
Fondation d'entreprise Michelin	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 3 ; ODD 4 ; ODD 11 ; ODD 13	Association sans but lucratif	Pays où le Groupe Michel est présent	Education ; sport et santé ; Mobilité durable ; Environnement ; Culture & Patrimoine
Fondation d'entreprise Safran	Fondation d'entreprise	Semestriel	ODD 4	Association sans but lucratif	France & International	Education ;
Fondation Rexel pour le progrès énergétique	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 7		Pays où le groupe Rexel est implanté	Energie ; Education ; Santé ; Innovation sociale ; projets de recherche académique ;
Fonds Decitre	Fondation d'entreprise	Permanent	ODD 4		France & International	Dons de livre ; Education ; bibliothèque
Fondation Orange	Fondation d'entreprise	Périodique et Permanent	ODD 4 ; ODD 5		France & International	Santé, éducation, culture, numérique
Fondation Bel	Fondation d'entreprise	Annuel	ODD 2 ; ODD 4	Association ou organisme à but non lucratif	<u>Pays où la Fondation Bel intervient</u>	Jeunesse, alimentation, cantine scolaire
Fondation Hermes	Fondation d'entreprise	Périodique				

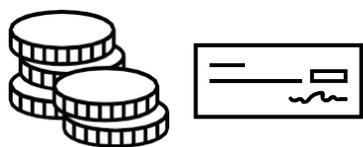
Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM)	Fonds publics	Permanent	ODD 13	Etats, collectivité territoriale, institut de recherche, organisation internationale, ONG, entreprises privées	Pays bénéficiaires prioritaires de l'APD établis par le CAD (OCDE)	Environnement : lutte contre le réchauffement climatique ;
Syctom	Etablissement public	Annuel	ODD 6 ; ODD 7	Associations & Collectivités territoriales	Pays bénéficiaires prioritaires de l'APD établis par le CAD (OCDE)	Eau & Assainissement ; Déchets
FAE (Facilité africaine pour l'eau)	Fonds publics	Permanent	ODD6	Gouvernements centrafricains ou locaux / Municipalités africaines & Organisations communautaires CBO & ONG et OSC	Afrique	Eau
Programme Initiative 5%	Fonds publics	Annuel	ODD 3		Pays éligibles	Sida ; Paludisme ; Tuberculose ; Santé
Coopération monégasque au développement (CMD)	Agence de développement	Annuel	ODD 2 ; ODD 3 ; ODD 4	Structure associative – ONG à but non lucratif & Entité publique (Ministère, établissement public) & organisation internationale/ intergouvernementale Un partenaire impliqué dans l'économie sociale et solidaire	Pays les moins avancés (PMA)	Santé ; Sécurité alimentaire ; Insertion socio-économique ; Education ; Humanitaire
Bordeaux Métropole & Agence de l'Eau Adour-Garonne	Collectivité territoriale	Tous les deux ans	ODD 6	Associations & collectivités territoriales rattachées à Bordeaux Métropole	Pays bénéficiaires prioritaires de l'APD établis par le CAD (OCDE)	Eau

Institut Pasteur	Fondation privée	Périodique	ODD 3	Structure hospitalière	France & International	Santé ; échanges institutionnels
Fondation PierreFabre	Fondation privée	Annuel	ODD 3	Associations ; ONG ; collectivité ; Structure hospitalière basée en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	France & International	Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé	Ministère	Annuel	ODD 3	Structure hospitalière	France & International	Santé
Bloomberg Philanthropies	Fondation privée	Périodique	ODD4, ODD15,	Les mairies (Villes, communes, etc.)	International	Arts, éducation, environnement, innovation gouvernementale et santé publique.
Fondation Veolia	Fondation privée	Annuel	ODD6, ODD7,	Structure Française	International	Eau, énergie et déchets
Le programme LIFE	Commission européenne	AAP publié au printemps de chaque année pour la période 2021-2027	ODD11, ODD13	Structures des Pays membres	Régionale, multi-régionale, nationale ou transnationale	Environnement et climat
Programme régional d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale et d'éducation au développement	Région Grand-Est	Annuel	ODD4	Acteurs régionaux porteurs d'initiatives locales et engagés dans des projets de solidarité avec des pays tiers.	Local et international	Actions d'éducation au développement

Ville Eurométropole de Strasbourg	Ville Eurométropole de Strasbourg	Annuel	ODD2, ODD4	Acteurs associatifs strasbourgeois	International	La sécurité alimentaire et l'éducation des enfants et des jeunes filles
Conseil Départemental Meurthe et Moselle	Conseil Départemental	Permanent	Logique ODD	Associations, collectivités locales, établissements scolaires et universitaires	International	Coopération internationale en matière de l'eau (Accès à l'eau potable, d'accès à l'hygiène, l'assainissement ou l'irrigation)
Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)	Agence de l'Eau	Périodique	ODD6	Les associations meusiennes	En France et l'international	Accès à l'eau potable, d'accès à l'hygiène, l'assainissement et l'irrigation
Métropole du Grand Nancy	Métropole du Grand Nancy		ODD6			Accès à l'eau potable et à l'assainissement
Métropole Grand Lyon	Métropole Grand Lyon	Permanent	ODD6	Association type loi 1901 de solidarité internationale, dont le siège est situé en France	24 pays du Sud	Accès à l'eau potable et à l'assainissement
Métropole Aix- Marseille- Provence	Métropole Aix- Marseille- Provence	Annuel	ODD6			Accès à l'eau potable et à l'assainissement
Ville de Mulhouse	Ville de Mulhouse			Acteurs associatifs mulhousiens	Local et international	Aide au fonctionnement : Commerce, Artisanat, centres sociaux, Santé, Jeunesse, Exclusion, Handicap, personnes âgées, Jardin

Mulhouse alsace agglomeration	Alsace agglomération	Permanent		Acteurs associatifs mulhousiens	Local et international	- Appel à projets sécurité routière et prévention de la délinquance - Soutien au fonctionnement de l'aide à domicile (APAMAD)
AFD FID	Agence de développement française	Permanent		Ouverte à tout type d'identité (Université, ONG organisation à but lucratif, entité publique) à l'exception des personnalités individuelles et institutions financières multilatérales.		Thématiques larges : Agriculture / Climat / Démocratie et Gouvernance / Education / Energie / Egalité des genres / Santé / Assistance humanitaire / Eau et Assainissement ...
AFD FISONG	Agence de développement française	Annuel		Associations	France & International	Thématique
AFD FICOL	Agence de développement française	Annuel	ODD 17	Collectivités	France & International	Coopération décentralisée
MEAE Clés en main	Ministère	Annuel	ODD 17	Collectivités	France & International	Coopération décentralisée
MEAE Triennal	Ministère	2022-2025	ODD 17	Collectivités	France & International	Coopération décentralisée
MEAE Thématique	Ministère	Annuel		Collectivités		Thématique

MEAE Bilatéral	Ministère	Annuel	ODD 17	Collectivités	France & International	Coopération décentralisée
FASEP	Ministère	Permanent		Acteurs privés (en particulier PME et TPE)	International	
FFEM	Fonds publics	Permanent	ODD 13	Associations	International	Environnement
FFEM (PPI)	Fonds publics	Annuel	ODD 13	OSC africaines	International	Environnement
FFEM (FISP-CLIMAT)	Fonds publics	Annuel	ODD 13	Secteur privé	International	Environnement
DEVCO (OSC-AL)	Commission européenne		ODD 17	Collectivités	International	OSC et Autorités locales
DEVCO (Horizon Europe 2020-2024)	Commission européenne	Périodique	ODD 1-17		Europe et International	Priorités : Afrique, coopération internationale ...



Plusieurs modes et sources de financement existent pour (co)financer votre projet de coopération et de solidarité internationale...



Sources de financement liées au monde rural (agriculture, alimentation, etc.)	10
Sources de financement liées à la santé.....	15
Sources de financement liées à l'éducation.....	19
Sources de financement liées au Genre	23
Sources de financement liées aux services de distribution (eau, électricité, déchets, etc.).....	27
Sources de financement liées au développement socio-économique (insertion professionnelle, activités génératrices de revenus, lutte contre les inégalités, etc.)	33
Sources de financement liées à l'environnement (lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité, bien-être animal, etc.)	38
Sources de financements liées à la gouvernance (droits humains, institutions, etc.).....	43
Sources de financement intervenant sur plusieurs thématiques	45
Sites intéressants :	56

Sources de financement liées au monde rural (agriculture, alimentation, etc.) :

Nom du bailleur :	Fondation SEED	
Lien :	http://seed-foundation.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Agriculture	
Montant Maximum :	En moyenne, 45 000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	Bénin – Burkina Faso – Cameroun (Yaoundé, Douala) – Comores – Congo – Côte d'Ivoire – Djibouti – Ghana – Gambie – Guinée Conakry – Guinée Equatoriale – Kenya – Madagascar – Mali – Mauritanie – Niger (uniquement sur Niamey) – RDC (uniquement sur Kinshasa) – Sénégal – Tchad (uniquement sur N'Djaména) - Togo	
Lien de dépôt :	http://seed-foundation.org/criteres/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Durée du projet : 24 et 36 mois Pré-projet : faisabilité, diagnostic, rédaction du projet et étude de marché déjà réalisé Répartir sur un maximum de 3 ans et que la subvention représente entre 10% et 70%. Délivrer des reçus fiscaux CERFA et avoir une expérience dans le domaine du développement agricole en Afrique.		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Doit être articulé dans un pays éligible (Togo, Bénin, Cameroun (Yaoundé ou Douala), Burkina Faso, Madagascar, Sénégal, Mali) et à trois heures de routes de la capitale. - Présenter un caractère innovant - Le projet doit concerner les produits agricoles /élevage à destination de l'alimentation locale et pas à l'export (cibler plutôt l'agriculture familiale et les filières locales). - Focal sur le respect des ODD et des impacts attendus du projet, présence d'un dispositif d'évaluation - Le projet doit concerner deux étapes de la filière : production, transformation et/ou commercialisation - Les bénéficiaires doivent être identifiés. 		
Remarques personnelles :		
Ne pourra pas servir dans le cas des Départements de l'Alibori & de Borgou (6h de route) et de la région Centrale (4h de route) mais pour d'autres pays où GESCOD intervient (cf. <i>infra</i>).		

Nom du bailleur :	Fondation de France & Comité Française de la Solidarité Internationale (CFSI)	
Nom de l'AAP :	« Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO) »	
Thématiques :	Agriculture – Alimentation	 
Montant Maximum :	Petit projet : 15 000 euros en 1 an Projet pluriannuel : 50 000 euros sur 3 ans.	
Zones concernées :	Afrique de l'Ouest	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Lien de dépôt :	https://www.fondationdefrance.org/fr/promotion-de-lagriculture-familiale-en-afrique-de-louest	
Objectif de l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les initiatives locales de renforcement de l'accès à l'alimentation par une agriculture familiale viable et durable - Amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest par l'investissement dans la transformation, la commercialisation des produits agricoles aux marchés locaux. 		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une OP de l'Afrique de l'Ouest - Être une ONG d'appui en Afrique de l'Ouest ou en Europe mais avec partenaires locaux - Aux organismes de recherche 		
Critères d'évaluation du projet :		
<p>Le projet devra se focaliser sur l'un et/ou l'autre de ces axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parvenir à connecter l'agriculture familiale aux marchés locaux. - Développer des pratiques d'agriculture durable. <p>Sont exclus les projets qui se base donc sur des produits au glyphosate ou aux OGM et les projets visant à l'acquisition de matériel et/ou d'intrants.</p> <p>De plus, le projet devra également prendre en compte ce qui a déjà été fait sur son territoire d'intervention. Aussi, le projet devra expliciter son positionnement par rapport aux acteurs (Etat, OP, Privé, médias, bailleurs, etc.).</p>		
Remarques personnelles : Depuis 2009, cet AAP existe.		

Nom du bailleur :	Fondation Terra Symbiosis	
Lien :	http://www.terra-symbiosis.org/	
Noms de l'AAP :	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture Ecologique - Arbres et Ecosystèmes 	
Thématiques :	Agriculture – Environnement	 
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel <ul style="list-style-type: none"> • mars/avril pour les projets liés à l'axe Enfance et Nature 	

	<ul style="list-style-type: none"> • octobre/novembre pour les projets liés aux axes Agriculture Ecologique et Arbres et Écosystèmes
Zones concernées :	France, Maroc & Inde
Lien de dépôt :	Télécharger les documents présents sur le site Internet puis envoyer un mail à contact@terra-symbiosis.org
Objectif de l'AAP :	
<p>Dans le cadre de l'AAP <i>Arbres & Ecosystèmes</i>, la fondation souhaite valoriser la place de l'arbre dans son écosystème. Il s'agit surtout de développer des méthodes alternatives de gestion forestière, respectueuse de l'environnement et des écosystèmes riches et divers. Autrement dit, permettre de conjuguer exploitation du bois tout en restaurant l'écosystème (fertilisation, qualité de l'eau température, etc.).</p> <p>Dans le cadre de l'AAP <i>Agriculture Ecologique</i>, la fondation souhaite que face aux enjeux actuels de l'alimentation, il y a une volonté de valoriser des modes d'exploitation agricole plus écologique, respectueuse notamment de la biodiversité par l'adoption de certaines pratiques. Elle soutient des projets pouvant allier génération d'activités économiques viable pour les agriculteurs et respect de l'environnement.</p>	
Conditions de candidature à l'AAP :	
<ul style="list-style-type: none"> - Clarté du dossier sur la forme (écriture, synthétique) et sur le fonds (description, résultats attendus, détails sur le contexte et la compréhension du projet). - Pertinence du dossier (adaptation au terrain et aux besoins de ce dernier). - Légitimité du candidat (compétence de l'association et de son équipe dans la mise en œuvre de ses actions sur le territoire). - Ancrage territorial et implication des partenaires et des bénéficiaires (diagnostic préalable, respect des parties prenantes et renforcer de leurs capacités, investissement des acteurs clés du territoire). - Pérennité du projet (Viabilité et autonomie post-projet & volonté d'essaimage). <p>Les candidatures sont refusées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des projets portés par des structures autre que les associations et les coopératives (ex. CT, sociétés privées, etc.). - des projets où l'intérêt privé prime - Des actions de sensibilisation ponctuels (conférence, film, etc.) - Investissement dans des infrastructures immobilières - Dépenses de fonctionnement de l'association. 	
Critères d'évaluation du projet :	
<p><i>AAP Arbres & Ecosystèmes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant de projets innovants dans la commercialisation ou la pratique de la filière-bois, la sensibilisation du grand public aux enjeux forestiers ou encore dans la réintégration des espaces forestiers dans les espaces agricoles. <p><i>AAP Agriculture Ecologique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut être un projet d'installation, de formation, recherche-action ou de sensibilisation. - Peut être un projet où le volet opérationnel se traduit par la formation et l'accompagnement d'agriculteurs ou sensibiliser à des pratiques via divers médias, voir sensibiliser à l'agriculture urbaine. 	
Remarques personnelles :	
Leur siège se trouve à Strasbourg. Rattaché à la Fondation de France.	

Nom du bailleur :	Fondation Ensemble	
Lien :	https://www.fondationensemble.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Agriculture – Environnement	 
Montant Maximum	Pas plus de 50% du budget total du projet. 50 000 euros maximum par an.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	Pays prioritaires : Equateur – Pérou – Mozambique – Laos – Myanmar – Les zones côtières de Madagascar (uniquement pour des projets de pêche durable & préservation de la biodiversité).	
Lien de dépôt :	Télécharger le formulaire de proposition et l'envoyer sur le site	
Objectif de l'AAP :		
Les projets soutenus doivent avoir pour finalité l'amélioration durable des conditions de vie des populations locales tout en réhabilitant l'environnement du territoire.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit s'inscrire dans l'un des domaines suivants : 1) Pêche durable 2) Agriculture durable 3) Technologies durables 4) Préservation de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit durer entre 2 et 4 ans. - Les zones d'interventions doivent pouvoir être visitées par les membres de la fondation - Une évaluation à mi-parcours et en fin de projet est attendue. - Être habilité à travailler dans le pays d'intervention. - Avoir 3 ans d'ancienneté et 500 000 euros de budget annuel. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être en accord avec les politiques nationales et viser la participation/l'implication des autorités locales dans le projet. - Doit pouvoir comporter un volet participatif avec les partenaires locaux et internationaux présents sur le territoire d'intervention. Le projet doit être inclusive en impliquant les populations vulnérables. - Pouvoir renforcer les capacités notamment en favorisant la création d'activités génératrices de revenus. - Inclure un volet lutte contre les changements climatiques. - Encourager l'autonomisation des femmes et leurs implications dans le projet doit être visible dans la mise en œuvre du projet. 		
Remarques personnelles :		
Toutes les associations membres de Gescod ne pourront pouvoir candidater.		

Nom du bailleur :	Fondation Daniel & Nina Carasso
Lien :	https://www.fondationcarasso.org/appels-a-projets/#ce-que-nous-recherchons

Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Agriculture (L'Art Citoyen et L'Alimentation Durable)	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	France & Espagne	
Lien de dépôt :		
	Objectif de l'AAP :	
	Conditions de candidature à l'AAP :	
	Critères d'évaluation du projet :	
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Bel	
Lien :	https://www.fondation-bel.org/fr/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education – Alimentation	 
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
	Zones concernées : France & International	
Lien de dépôt :		
	Objectif de l'AAP :	
	Développement de cantines scolaires	
	Conditions de candidature à l'AAP :	
	<ul style="list-style-type: none"> - Votre structure doit être une association ou un organisme à but non lucratif, - Votre structure, si elle n'est pas de droit français, doit bénéficier d'un partenaire français et/ou d'une recommandation d'une Fondation française, - Votre projet est spécifiquement lié aux enfants, - Votre projet doit avoir un impact sur l'amélioration de leur nutrition, au sein d'une cantine scolaire, - Le soutien concerne la réalisation concrète d'une initiative, et non le financement de la structure ou de ses activités courantes, - Votre projet s'inscrit dans la durée et à vocation à être pérenne, - Votre projet est basé dans un des pays dans lesquels la Fondation Bel intervient 	
	Critères d'évaluation du projet :	
Remarques personnelles :		

Sources de financement liées à la santé :

Nom du bailleur :	Fondation Mérieux	
Lien :	https://www.fondation-merieux.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum	5000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel 1 ^{er} Mars pour la session d'Avril 1 ^{er} Août pour la session de Septembre	
Zones concernées :	<p>Afrique :</p> <p>Algérie – Bénin – Burkina Faso – Burundi – Cameroun – Cap Vert – Congo - Comores – Côte d'Ivoire – Djibouti – Egypte – Gabon – Guinée – Guinée Equatoriale – Madagascar – Mali – Maroc – Mauritanie – Niger – République Centrafricaine – RDC – Rwanda – Sao Tomé et Principe – Tchad – Tunisie – Togo – Sénégal</p> <p>Asie :</p> <p>Bangladesh – Cambodge – Irak – Iran – Laos – Liban – Myanmar – Tadjikistan – Vietnam</p> <p>Amérique :</p> <p>Brésil – Haïti</p> <p>Océanie :</p> <p>Vanuatu</p>	
Lien de dépôt :	https://www.fondation-merieux.org/ce-que-nous-faisons/agir-pour-mere-enfant/programme-subventions/	
Objectif de l'AAP :		
Programme visant à soutenir des initiatives locales pour les lutter contre les maladies infectieuses dans les pays en voie de développement notamment en matière de soin maternelle et infantile (femmes & enfants).		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être enregistré auprès des autorités du pays. - Avoir une mission exclusive d'intérêt public en lien avec le mandat de la Fondation Mérieux : lutte contre les maladies infectieuses. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Projets en lien avec les missions de la Fondation : lutte contre le VIH, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les maladies tropicales et autres maladies infectieuses représentants des problèmes de santé publique. - Projets intégrant la santé dans sa globalité. - Projets basés sur les besoins locaux et proposant d'un volet éducation/sensibilisation. - Forte implication locale et harmonisation avec les projets précédents dans la même thématique. - Prise en compte du Genre. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	The Hear The World Foundation	
Lien :	https://www.hear-the-world.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé – Education	 
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	Pays en développement manquant de personne médical spécialisés dans l'orthophonie.	
Lien de dépôt :	https://www.hear-the-world.com/en/apply-for-funding	
Objectif de l'AAP :		
Se focalise notamment sur les problèmes auditifs que les enfants peuvent avoir.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Projet entre 12 et 24 mois qui soit innovant. - Le soutien peut prendre plusieurs formes : soutien financier, des solutions auditives, un support professionnel pour renforcer les capacités locales. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Un projet qui rentre autant que possible dans les 4 axes d'intervention (enfants, famille, formation & prévention). 1) Enfants : Ceux ayant des pertes auditives. 2) Formation : pour les professionnels. 3) Prévention : Notamment autour des enfants et à travers des campagnes. 4) Famille : Notamment dans le soutien au développement personnel des enfants. <ul style="list-style-type: none"> - Permettre un renforcement des capacités locales de manière durable. - Le projet doit inclure une solution de soins auditifs. - Un calendrier et des objectifs proposés réalisables et disponibles. - Un projet avec un impact social mesurable. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Sanofi Espoir	
Lien :	https://www.fondation-sanofi-espoir.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum		

Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent Répondre à un AAP est privilégié mais possibilité de déposer des demandes tout au long de l'année.
Zones concernées :	France & International
Lien de dépôt :	Introduire une demande ici
Objectif de l'AAP :	
Conditions de candidature à l'AAP :	
<ul style="list-style-type: none"> - Être une structure éligible au mécénat à but non lucratif - Principales thématiques visées en cas d'absence d'AAP : La santé maternelle et néonatale, les cancers pédiatriques. 	
Critères d'évaluation du projet :	
<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir proposer un projet en faveur de la santé des personnes en situation de vulnérabilité - Sont rejetés les projets autour de l'achat et du don de médicament. 	
Remarques personnelles :	

Nom du bailleur :	Ministère des Solidarités et de la Santé	
Lien :	https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/cooperations/cooperation-hospitaliere-internationale	
Nom de l'AAP :	<i>Coopération hostpière internationale (APCHI)</i>	
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum	Financement des frais des missions de personnels hospitaliers (voyage, hébergement, repas, etc.)	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :	Pays prioritaires de l'APD ; Pays membre de la francophonie Pays possédant un accord de coopération avec le ministère de la Santé : Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Cuba, Iran, Liban, Mexique, Pérou et Vietnam	
Lien de dépôt :	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cooperationhospitaliereinternationale2	
Objectif de l'AAP :		
Par cet AAP, la volonté du ministère est d'œuvrer à l'application des ODD (notamment le 3 et le 17).		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être un établissement de santé ayant un partenariat avec une structure hospitalière présente dans les zones concernées par l'AAP. - La demande doit être fait par le directeur de l'établissement. 		
Critères d'évaluation du projet :		

- Le projet doit être inscrit dans le cadre stratégique établi par la France. Priorité à 4 thématiques : Renforcement du système de santé ; renforcement de la sécurité sanitaire ; promouvoir la santé des populations ; promouvoir l'expertise, la formation, la recherche et l'innovation française.
- Prendre en compte les orientations générales de l'action internationale en matière de santé mondiale : Mise en accent du concept de « One Health » ; renforcement de la couverture sanitaire universelle ; priorité aux soins de santé primaires.

Remarques personnelles :

La plupart des projets soutenus sont issus de Paris, Lille, voir Marseille et Lyon. Très peu de projets soutenus issus d'établissements de santé issus du Grand Est.

Attendre l'année prochaine pour voir les nouvelles orientations de l'AAP (sûrement tourné par rapport au Covid-19).

Nom du bailleur :	Fondation Sanofi Espoir	
Lien :	https://www.fondation-sanofi-espoir.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent Répondre à un AAP est privilégié mais possibilité de déposer des demandes tout au long de l'année.	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Introduire une demande ici	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une structure éligible au mécénat à but non lucratif - Principales thématiques visées en cas d'absence d'AAP : La santé maternelle et néonatale, les cancers pédiatriques. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir proposer un projet en faveur de la santé des personnes en situation de vulnérabilité - Sont rejetés les projets autour de l'achat et du don de médicament. 		

Nom du bailleur :	Programme Initiative 5%	
Lien :		
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :	Pays éligibles	
Lien de dépôt :	https://www.initiative5pour100.fr/faire-proposition-de-projets	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> • des demandes nationales déposées par les structures des pays bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - les instances de coordination nationale (ou Country Coordination Mechanisms – CCM) - les bénéficiaires principaux, sous-bénéficiaires et sous-sous-bénéficiaires du Fonds mondial - les programmes nationaux de lutte contre les pandémies - les organismes publics - les acteurs de la société civile • des demandes régionales portées par un seul organisme demandeur, une instance de coordination régionale (CCM) par exemple. 		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Institut Pasteur	
Lien :		
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées : France & International		
Lien de dépôt : https://www.pasteur.fr/fr/international/appels-propositions-internationaux		
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Structure hospitalière		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Pierre Fabre	
Lien :		
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées : France & International		
Lien de dépôt :	https://www.fondationpierrefabre.org/fr/category/appel-a-projets/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Associations ; ONG ; collectivité ; Structure hospitalière basée en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Sources de financement liées à l'éducation :

Nom du bailleur :	Fonds Decitre	
Lien :	https://fondsdecitre.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education	
Montant Maximum	Dons en nature (livres)	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Contacter fonds@decitre.org pour bénéficier de l'opération de dons en livre.	
Objectif de l'AAP :		
Permettre un accès aux livres pour permettre aux enfants d'avoir le goût d'apprendre.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Avoir un projet dans le domaine de l'éducation et qui intègre la distribution de livre.		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	EarthTalent by Bolloré	
Lien :	https://www.earthtalent-mecenat-bollore.com/fr/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education – Développement économique	 
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Dans un pays où le groupe Bolloré est implanté.	
Lien de dépôt :	Créer un compte et renseigner les informations ici	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Être une structure à but non lucratif ayant pour vocation l'intérêt général.		
Critères d'évaluation du projet :		
- La thématique de la jeunesse est prioritaire pour le groupe que ce soit au niveau de l'éducation, la création d'AGR ou à l'accès aux ressources économiques pour eux.		
- Le projet doit pouvoir avoir un impact sur les bénéficiaires et permettre d'apporter un soutien financier, technique et humain.		
- Le projet doit permettre l'implication des salariés du Groupe Bolloré		
Sont rejetés : les projets ponctuels, événementiels et à caractère sportif (sauf ceux ayant un lien avec la jeunesse et la santé humanitaire).		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation d'entreprise Safran	
Lien :	https://www.safran-group.com/fr/engagements/un-groupe-citoyen	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Remplir le dossier (avec des pièces justificatives) présent sur le site et l'envoyer à veronique.faiivre@safrangroup.com	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Être porté par une association sans but lucratif.		
- Le projet doit être porté sur le long terme (1 an minimum).		

Critères d'évaluation du projet :
- Le projet doit tourner obligatoirement autour de l'éducation. - Le projet doit montrer qu'il apporte des bénéfices aux intéressés mais également à la collectivité.
Remarques personnelles :

Nom du bailleur :	Fondation Pierre Bellon	
Lien :	http://fondationpierrebesson.org/fr	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education, Culture	
Montant Maximum	30% du projet soutenu.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel : fin de premier semestre et fin de second semestre (Juin & Décembre)	
Zones concernées :	Pas spécifié En 2019, 12 pays d'intervention (France, Egypte, Sénégal , Togo , Ethiopie, Birmanie, Madagascar , Philippines, Brésil & Nicaragua).	
Lien de dépôt :	https://projet.fondationpierrebesson.org/fr/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Frais de fonctionnement inférieur à 20%. Soutien qui ne dépasse pas les 30% du budget global. - Respect de la réglementation fiscale - Encouragement au cofinancement		
Critères d'évaluation du projet :		
- Répondre aux valeurs du développement humain : liberté, inclusivité, etc. - Bénéficiaires finaux doivent être des jeunes en difficulté entre 0 et 25 ans. - Projet de terrain avec une échelle régionale, nationale ou internationale avec un accent sur l'approche innovante (outils, méthodes déployées, etc.). - Réalisation par des partenaires locaux. - S'inscrire dans une vision à long terme et répliquable sur des échelles plus grandes. - Présence d'outils d'évaluation qui permettent d'évaluer l'impact social. - Pas de financements de projets autour du plaidoyer, de la sensibilisation ou pour des événements. - Pas de financements pour des associations dont le budget total annuel est inférieur à 100 000 euros.		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Brageac	
Lien :	http://fondationbrageac.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre – Education	 
Montant Maximum	Entre 5 000 et 20 000 euros. Peut aller jusqu'à 30 000 euros sur 3 ans.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Trimestriel : 28 Février pour une réponse en Avril 30 Juin pour une réponse en Septembre 31 Octobre pour une réponse en Décembre	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Compléter le dossier de demande en ligne : https://fondationbrageac.optimytool.com/fr/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association, une coopérative ou un organisme à but non lucratif établi en France. - Ne pas avoir de budget annuel dépassant les 2 millions d'euros. - Les bénéficiaires doivent obligatoirement être des publics vulnérables sur plusieurs points de vue (économique, professionnel, social, etc.) 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit permettre la création d'activité viable et durable après le projet. Une attention sera portée aux projets pouvant être reproduit et dupliqué à des échelles différentes. - Le projet doit permettre d'apporter un impact certain sur les bénéficiaires tout en permettant une viabilité économique par la suite (générer de l'autofinancement). - Seront exclus les projets relevant de l'urgence, du domaine médical, les études de faisabilité, les évènements de tout genre. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Orange	
Lien :	https://www.fondationorange.com/Le-calendrier-des-appels-a-projets	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Eau, éducation, santé, culture	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique et Permanent	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- être une associations ou une institution		
Critères d'évaluation du projet :		
<p>- Le projet doit être précis, daté, chiffré et s'exercer sur le territoire défini par l'appel à projets. La Fondation n'apporte pas de soutien financier à l'organisation d'événements ayant pour but de collecter des fonds. La Fondation ne finance pas le fonctionnement général ou récurrent d'une association ou d'un organisme soumissionnaire (salaires, frais de fonctionnement, frais de structure). Conformément à son objet social, la Fondation ne soutient aucun parti politique ou organisation syndicale.</p> <p>- Pérennité de l'action La Fondation soutient des projets développés sur le long terme. La Fondation peut toutefois apporter un soutien financier à une rencontre de type colloque qui serait un temps fort dans le développement de la cause défendue par le projet. La Fondation Orange ne finance pas les voyages ou raids humanitaires, les missions de solidarité de courte durée les collectes et/ou envois, et /ou convoyages de livres, vêtements, médicaments, fournitures scolaires, les contributions à des évènements « au profit de » comme les rallyes, soirées caritative</p>		
Remarques personnelles :		
Il est possible de présenter des projets hors AàP : la Fondation peut décider le soutien à des projets de mécénat présentant tous les critères de pertinence d'un projet à sélectionner.		

Sources de financement liées au Genre :

Nom du bailleur :	Fondation ELLE	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education – Genre	 
Lien :	https://ellefondation.elle.fr/	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent Actuellement, pas d'appel à projet en cours mais l'examen de dossiers à lieu tout au long de l'année.	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	https://ellefondation.elle.fr/frontpage/proposer-un-projet	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Être une association de droit français mais le projet peut être porté par une association étrangère dans le terrain.		
Critères d'évaluation du projet :		
- Le projet doit être sur une des thématiques suivantes : Education, Formation ou Information. Le terme éducation est compris dans une mesure large. - Les bénéficiaires directs doivent être des femmes, des jeunes filles ou des petites filles.		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Raja – Danièle Marcovici	
Lien :	https://www.fondation-raja-marcovici.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre	
Montant Maximum	Entre 10 000 euros et 15 000 euros.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	https://www.fondation-raja-marcovici.com/nos-projets/soumettre-un-projet.html	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Amisse	
Lien :	https://www.fondationamisse.fr/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Instruire le dossier à partir du site	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Être un organisme à but non lucratif		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Projet qui doit être consacré largement à un public féminin (i.e femmes & filles). - Peut agir dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la formation et l'éducation, le conseil à la création d'entreprise ou encore sur la sensibilisation. - Doit pouvoir assurer un volet suivi et évaluation dans le projet qui doit être remis à la fondation de manière régulière (bilans financiers, comptes-rendus d'activités, etc.). 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Rainbow Solidarité	
Lien :	www.rainbow-solidarite.fr	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre	
Montant Maximum	entre 1000 et 5000 euros maximum (+1000 euros possible dans certains cas pour accorder un appui méthodologique). 80% reversé le mois qui suit et 20% à la suite de l'envoi du rapport de fin de projets (état financier et justificatifs).	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :	priorité sera donnée aux projets basés en Afrique, Maghred, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie Centrale.	
Lien de dépôt :	Dossier à télécharger sur le site puis envoyer à projets@rainbow-solidarite.fr	
Objectif de l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les droits des personnes LGBT et lutter contre les discriminations subies par les personnes LGBT. - Permettre un renforcement des capacités des organisations LGBT 		

Conditions de candidature à l'AAP :	
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association lucrative enregistrée auprès des autorités du pays. - Avoir un montant annuel de ressources qui n'excède pas les 50 000 euros. - Le projet ne doit pas excéder 1 an. 	
Critères d'évaluation du projet :	
<ul style="list-style-type: none"> - Les projets doivent permettre d'atteindre les objectifs cités antérieurement et peuvent prendre différentes formes (sensibilisation, plaidoyer, formation, prévention, protection et soutien aux victimes, etc.). 	
Remarques personnelles :	
Possibilité que cet AAP soit destinés à des organisations locales mais possibilité de faire des partenariats Nord-Sud.	

Nom du bailleur :	Fonds pour les Femmes en Méditerranée	
Lien :	https://www.medwomensfund.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre	
Montant Maximum	5 000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Pourtour Méditerranéen	
Lien de dépôt :	Remplir le formulaire initial puis l'envoyer à request@medwomensfund.org	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - être basé dans un pays du pourtour de la Méditerranée : nous ne finançons pas les groupes établis hors de cette région ; - faire preuve d'un fort engagement pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et d'un attachement aux principes des droits humains : cet engagement doit se refléter dans vos actions et activités ; - être une association ou un groupe : nous n'acceptons pas les demandes en provenance de personnes individuelles ; - être dirigé par des femmes : la direction doit être majoritairement composée de femmes. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<p>Thèmes prioritaires pour le Fonds pour les Femmes en Méditerranée :</p> <ul style="list-style-type: none"> la transmission aux jeunes femmes ; le renforcement des capacités des associations de femmes ; le renforcement des réseaux au niveau méditerranéen ; la lutte contre la violence faite aux femmes ; les droits sexuels et reproductifs ; le plaidoyer et l'action pour l'égalité des droits ; la sensibilisation par l'art et la culture. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Chanel	
Lien :	http://www.fondationchanel.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Genre	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Dans un des pays où la Fondation Chanel agit en priorité	
Lien de dépôt :	https://contactform.optimytool.com/fr	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Proposé par une association, ONG, OI, fonds nationaux ou régionaux ou entreprises sociales. - Dossier rédigé en anglais ou en français. - Projet qui se déroule entre 2 et 3 ans. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Les projets présentés doivent obligatoirement mettre en avant l'autonomisation des femmes dans des domaines particuliers (emploi, éducation, leadership, santé, arts & culture). - Mise en avant de la pertinence et de la pérennité ainsi que de la transparence du projet : Pertinence : vecteur de changement social par l'intermédiaire du projet présenté. Pérennité : Capacité à ce que le projet puisse insuffler une dynamique postérieure à l'exécution du projet. Transparence : Rapports financiers et techniques à fournir à échéance régulière. 		
Sont refusés les projets autour de l'événementiel ou du sportif, les projets d'études et de recherche.		
Remarques personnelles :		

Sources de financement liées aux services de distribution (eau, électricité, déchets, etc.) :

Nom du bailleur :	Synergie Solaire	
Lien :	https://www.synergiesolaire.org/fr/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Energie	
Montant Maximum	Entre 2000 et 10 000 euros pour les petites associations	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel septembre-novembre pour une sélection en février et mars-avril pour une sélection en juillet	
Zones concernées :	Pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) établis par le CAD (OCDE) Pour Programme Synergie Solaire : Pas spécifié.	
Lien de dépôt :	Pour association ayant un budget annuel supérieur à 250 000 euros (Programme Synergie Solaire) : https://www.synergiesolaire.org/fr/deposer-un-projet/	
Objectif de l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les projets d'accès à l'énergie durable - Possibilité d'équiper les projets soutenus avec du matériel dernière génération - Possibilité de faire bénéficier d'une expertise du pôle technique de la fondation 		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<p>Deux types de candidatures possibles :</p> <p>1) Si budget annuel inf. à 250 000 euros (association avec l'AMP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aide peut représenter jusqu'à 50% du budget prévisionnel - Association existante depuis plus de 2 ans. - Projet réalisé avec un partenaire local. <p>2) Si le budget annuel est sup. à 250 000 euros :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit être porté par une structure européenne. - Présentation d'un budget détaillé (financements acquis et sollicité et affectation, etc.). 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Privilégie les projets ayant une vision systémique de l'aide. - Le projet doit répondre à un besoin local identifié et doit s'adresser à des personnes en situation de précarité. - Le projet doit comporter un volet autonomie post-projet - Il doit impliquer l'adhésion et la participation des bénéficiaires. - L'accès à l'électricité doit se faire sur les énergies renouvelables obligatoirement. <p>La subvention doit porter uniquement sur la partie énergie et notamment de tout ce quiconcerne le matériel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La phase de suivi doit être pris en charge par l'ONG avec des indicateurs objectifs. <p>Synergie Solaireréalise une visite d'évaluation à la fin du projet pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des projets.</p>		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation SUEZ	
Lien :	https://www.fondation-suez.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Energie – Emploi – Education- Eau, assainissement et déchets- Urgence	  
Montant Maximum	Pour projets concernant l'international, la subvention peut aller jusqu'à 80 000 euros (50 000 euros si c'est un nouveau partenaire). Cela peut aller jusqu'à 50% du budget total. Co-financement obligatoire.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent Un AAP lancé le 5 mai se clôturant le 30 octobre de l'année, pour une présentation au Conseil d'Administration d'avril/mai de l'année suivante Un AAP lancé le 5 novembre, se clôturant le 30 avril de l'année suivante, pour une présentation au Conseil d'Administration d'octobre/novembre.	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Renseigner les informations ici	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Association ayant plus d'un an d'existence. - Pas de soutien aux projets dont le seul bailleur est la Fondation Suez. - Pas de financement si la majorité du budget sert à financer uniquement le fonctionnement du projet. - Lors du dépôt, le dossier peut être complété par un courrier des autorités locales décentralisées et déconcentrées compétentes sur le domaine d'intervention du projet et un courrier des partenaires locaux. 		
Critères d'évaluation du projet :		
Axes privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux services essentiels càd eau, assainissement et déchets (plutôt pays en développement). Plutôt en milieu urbain et péri-urbain mais les projets en milieu rural ne sont pas exclus dans la condition qu'ils permettent de structurer la gestion des services délivrés. - Insertion par l'emploi et la formation (plutôt France) - La cohésion sociale par l'éducation, la culture et le sport (plutôt France) - Priorité aux associations ayant un partenariat étroit avec le terrain ou une antenne locale. Une certaine importance de la communication dans le terrain. - Un accent est mis sur la durabilité et la pérennité après l'exécution du projet. L'investissement financier ou humain des bénéficiaires est apprécié. - Le projet doit comporter un dispositif de mesure d'indicateurs d'impact et d'évaluation ex-post. Un diagnostic doit également être réalisé pour mesurer l'impact des réalisations du projet. - Attention particulière à la nature du projet, à l'adéquation de ce dernier avec les politiques nationales adoptées dans le domaine, la cohérence avec les autres projets mis en œuvre sur le même thème et dans la même zone. - Pour les projets relatifs à l'accès aux services essentiels, le projet doit comporter un volet formation du personnel et sensibilisation des populations locales sur les questions d'hygiène et de santé. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Saur Solidarités	
Lien :	https://www.saur.com/profil/saur-solidarites/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Eau	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Pays concernés :	France & International	
Lien de dépôt :	https://www.saur.com/profil/saur-solidarites/soumettre-un-projet/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit être transmis soit à un collaborateur du groupe, soit doit faire un appel à parrainage auprès des collaborateurs du groupe. - Ce dernier donne un avis technique et financier sur le projet. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Privilégie les projets où la dotation sera entièrement consacrée à l'application du projet plutôt que celui du fonctionnement de l'association. - Privilégie le mécénat de compétence 		
Remarques personnelles :		
La structure a déjà soutenu des projets au Bénin et au Togo		

Nom du bailleur :	Fondation Rexel pour le progrès énergétique	
Lien :	https://www.rexelfoundation.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Energie	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Pays où Rexel intervient mais aucune indication. <i>Demande d'information via formulaire de contact</i>	
Lien de dépôt :	Remplir le formulaire présent sur le site	
Objectif de l'AAP :		
Permettre le progrès énergétique tout en générant un impact positif sur différents domaines (éducation, environnement, santé & sécurité). La fondation entend soutenir trois types de projets : projets solidaires envers les populations les plus défavorisées, les projets d'innovation sociale et les études et recherches académiques.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Doit se concentrer sur l'un des aspects suivants : sensibiliser et éduquer à l'efficacité énergétique, déployer des solutions d'efficacité énergétique pour les plus démunis ou développer l'entrepreneuriat social dans le domaine de l'efficacité énergétique.		

Critères d'évaluation du projet :
<p>- Le projet doit être en ligne avec les 4 lignes fondatrices de la fondation :</p> <p>1) Innovation sociale : Améliorer l'accès des populations les plus défavorisées à l'énergie durable.</p> <p>2) Respect de l'environnement et source d'économies d'énergie : Réduire l'empreinte carbone tout en permettant aux bénéficiaires de faire des économies d'énergie.</p> <p>3) Collaboration et esprit de partenariat : Adopter une approche incluant toutes les parties prenantes du projet c'est-à-dire les acteurs de la filière énergie, les populations locales, les autorités et les partenaires, etc.</p> <p>4) Déploiement et reproductivité : Le projet doit pouvoir être reproduit à une plus grande échelle.</p>
Remarques personnelles :

Nom du bailleur :	Bordeaux Métropole & Agence de l'Eau Adour-Garonne	
Lien :	Les appels à projets - Bordeaux Métropole (bordeaux-metropole.fr)	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Eau – Assainissement	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Tous les deux ans	
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Les projets doivent faciliter ou permettre l'accès à l'eau des populations défavorisées et améliorer clairement et de façon pérenne les conditions de vie des populations concernées.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Associations & collectivités territoriales rattachées à Bordeaux Métropole		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Syctom	
Lien :	https://www.syctom-paris.fr/engagements/solidarite-internationale.html	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Déchet	
Montant Maximum	En fonction du contenu. (frais administratif pris en charge plafonnés à 7%) mais la subvention est égale à 80 % du montant total du projet pour les projets dont le budget est inférieur ou égal à 50 000 € ; et à 60% du montant total du projet pour les projets dont le budget est supérieur à 50 000 €.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :	Pays prioritaires de l'APD : Bénin, Burkina Faso , Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti , Libéria, Madagascar, Mali , Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal , Tchad, Togo	
Lien de dépôt :	Mail : solidarite-dechets@syctom-paris.fr	
Objectif de l'AAP :		
Objectifs principaux : - Faire émerger des projets d'amélioration de la gestion des déchets. - Promouvoir des projets portés par des associations diasporiques ou de petite taille. - Associer les CT pour déployer le 1% déchets.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- les associations de droit français ; - les collectivités territoriales et leurs établissements publics – une priorité sera accordée aux collectivités du territoire du Syctom ; - les fondations ; - les groupements d'intérêt public. Sont exclus les projets suivants : situés en zone rouge, concernant des flux de déchets non-ménagers, à finalité politique ou religieuse, voyages d'études, conférences & séminaires, les études de faisabilité et d'identification (mais qui peuvent être inclus dans le projet de manière global).		
Critères d'évaluation du projet :		
Une attention particulière et une priorité seront donnés aux projets comportant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • une approche croisée des thématiques d'accès à l'eau et à l'assainissement et de gestion des déchets • un volet de plaidoyer auprès des autorités locales sur la nécessité de financer le service par une taxe/redevance et/ou une capacité de négociation vis-à-vis des ministères de tutelle. • un volet d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'écologie et au développement durable dans le domaine spécifique des déchets ; 		

- **la réalisation d'études** sur les effets sanitaires, environnementaux et sociaux des pratiques actuelles de brûlis et de décharges sauvages afin de contribuer à l'amélioration de l'acceptabilité sociale de la gestion des déchets ;
- des études de faisabilité détaillées ;
- un co-financement acquis.

Les études de faisabilité peuvent être financées à hauteur de 50%

Remarques personnelles : Depuis 2015, l'AAP est annuel. Des projets au Togo ont déjà été attribués mais pas dans la région Centrale (pas encore au Bénin également).

Quelques axes d'intervention : Elaboration d'un plan de pré-collecte (Experts solidaires, 15k), amélioration de l'assainissement et à l'eau potable (Experts solidaires, 55k), compostage (GEVALOR, 300k), gestion durable des déchets solides (AIMF, 100k)

Nom du bailleur :	Métropole Aix- Marseille-Provence
Lien :	Eau de Marseille Métropole (eaudemarseille-metropole.fr)
Nom de l'AAP :	
Thématiques :	Eau – Assainissement 
Montant Maximum	Le montant maximum de la subvention ne pourra pas dépasser 200.000 euros (part Métropole + agence de l'eau) par projet », est-il précisé. Le taux maximal de financement est de 80% des coûts éligibles pour les projets dont le budget total est inférieur ou égal à 50.000 euros, et de 60% des coûts éligibles pour ceux supérieurs à 50.000 euros.
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel
Zones concernées :	
Lien de dépôt :	
Objectif de l'AAP :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre l'accès à l'eau potable des populations en stress hydrique ▪ Améliorer l'assainissement et la sécurité sanitaire ▪ Agir sur le territoire d'intervention de la Métropole Aix-Marseille-Provence ▪ Favoriser l'émergence de nouveaux acteurs et proposer des modalités originales de gestion, permettant de protéger la ressource en eau potable 	
Conditions de candidature à l'AAP :	
Critères d'évaluation du projet :	
Remarques personnelles :	

Nom du bailleur :	FAE (Facilité africaine pour l'eau)	
Lien :		
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Eau	
Montant Maximum	Subvention et assistance technique : 50 000 à 5 millions d'euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :		
Lien de dépôt : Processus de demande Facilité africaine pour l'eau (africanwaterfacility.org)		
Objectif de l'AAP :		
Sécuriser les investissements et de mettre en œuvre des projets durables dans le domaine de l'eau dans toute l'Afrique		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements centrafricains ou locaux • Municipalités africaines • ONG et OSC (Être une organisation non gouvernementale engagée dans les priorités de développement du continent ou nationales, avec des activités proposées qui seront mises en œuvre en Afrique) • Organisations communautaires CBO • Organisations régionales, sous-régionales et sectorielle 		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Métropole Grand Lyon	
Lien :	http://www.economie.grandlyon.com/fonds-eau-solidarite-developpement-durable-lyon-86.html#c720	
Nom de l'AAP :	Fonds Eau	
Thématiques :	Eau – Assainissement	
Montant Maximum	Plancher de la subvention : 10 000 euros Pour les projets dont le budget total est de : Inférieur ou égal 80 000 euros -> 80% max. pris en charge Entre 80 000 & 200 000 euros -> 50% max. pris en charge Plus de 200 000 euros -> 20% max. pris en charge La subvention demandée doit représenter 20% du budget total du projet.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Bénin , Birmanie, Burkina Faso , Cameroun , Cambodge, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Guinée Conakry, Haïti , Laos, Madagascar , Mali , Mauritanie, Niger, République Centre Afrique, République	

	Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal , Tchad, Territoires Palestiniens, Togo , Viêt Nam.
Lien de dépôt :	Par email (fonds_eau@grandlyon.com) & par voie postale : Président du Fonds eau Métropole de Lyon – Direction des déchets 20, Rue du Lac CS 33569 69505, LYON Cedex 03 Un ensemble de pièces justificatives sont demandées (voir le site)
Objectif de l'AAP :	
Conditions de candidature à l'AAP :	
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association type loi 1901 de solidarité internationale et dont le siège est situé en France et en capacité à mener des projets de développement local. - Projet de 18 mois maximum. - Les financements provenant du fonds eau seront dirigés vers : la réalisation des infrastructures, les actions d'accompagnement, les études et diagnostic (10% de la subvention accordée), les coûts de mise en œuvre (15% de la subvention accordée), les coûts administratifs (5% de la subvention accordée). 	
Critères d'évaluation du projet :	
<p>Sont financés les projets ayant ces principales caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'infrastructure d'accès à l'eau potable. - Permettre à travers l'accès à l'eau un développement local. - Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale. - Être en cohérence avec les orientations nationales, régionales & locales en matière de politiques publiques. - Permettre une gestion durable aux acteurs locaux. <p>Les cofinancements sont souhaités et une participation financière des bénéficiaires est demandées.</p>	
Remarques personnelles :	

Sources de financement liées au développement socio-économique (insertion professionnelle, activités génératrices de revenus, lutte contre les inégalités, etc.) :

Nom du bailleur :	Fonds Germes	
Lien :	http://www.fonds-germes.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Développement économique	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel 28 Février pour 1 ^{er} semestre 31 Août pour 2 nd semestre	
Zones concernées :	France & International.	
Lien de dépôt :	Télécharger un dossier présent sur le site Internet puis envoyer par email à accueil@fonds-germes.org	
Objectif de l'AAP :		
Soutenir l'innovation, l'expérimentation, la création et la recherche dans différents domaines en apportant son soutien à des projets ayant vocation à favoriser de véritables solidarités humaines.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Être un organisme d'intérêt général, des personnes morales à but non lucratif ou une structure de l'économie sociale et solidaire.		
Critères d'évaluation du projet :		
- Expérimenter la mise en place de nouveaux modèles économiques, créateur de lien social favorisant l'épanouissement et la diversité des talents individuels.		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Agir sa vie	
Lien :	https://www.agirsavie.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Education – Développement économique	 
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Semestriel <ul style="list-style-type: none"> • Début juin 2022 pour les dossiers reçus au plus tard le 31 mars 2022 • Début décembre 2022 pour les dossiers reçus au plus tard le 15 septembre 2022 	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	Partenariat avec l'AMP pour les projets menés à l'étranger. Pour cela, il faut déposer son projet sur Portail Solidaire (indiquer le montant sollicité avec la ligne Fondation Agir sa Vie dans le budget prévisionnel. Informer projet@agirsavie.org du dépôt sur le portail de l'AMP.	
Objectif de l'AAP :		
L'idée de la fondation est de soutenir les projets qui permettent notamment aux bénéficiaires (et notamment les jeunes) de gagner en autonomie et d'avoir, par la suite, un impact sur leurs environnements proches.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Critères d'évaluation du projet :		
- Sont rejetés les projets autour de l'événementiel, des chantiers humanitaires, des voyages et des missions ponctuels ainsi que des aides d'urgence. Les projets dont les thématiques principales sont la santé et l'éducation scolaire ne sont pas prise en compte également.		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Demeter	
Lien :	https://fondation-demeter.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Développement économique	
Montant Maximum	5 000 euros à 25 000 euros pendant 2/3 ans (attention : demande de remboursement dans certains cas)	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Non spécifié	
Lien de dépôt :	Remplir le formulaire (attention, pas de modification postérieure possible)	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une organisation ou un leader social ayant un accès aux terrains. - Pouvoir accéder au cofinancement -Axe prioritaire : Intégration des jeunes à risques grâce à des solutions économiques divers (AGR, microfinance, etc.) 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit avoir un impact sociétal (critère important dans l'évaluation). Il doit pouvoir être mesurable - Attention, le soutien financier peut prendre plusieurs formes : dons, subventions, prêts sans intérêts, financements structurés, etc. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Jansen PrimeSteps Foundation	
Lien :	https://www.primesteps.ch/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Dvlpt économique	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Suisse & International	
Lien de dépôt :	Envoyer premier document à info@primesteps.ch	
Objectif de l'AAP :		
Permettre aux personnels vulnérables de pouvoir accéder à des activités génératrices de revenus. Soutien des projets permettant de sortir de la pauvreté par l'entrepreneuriat.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter une courte description du projet (1/2p.), des partenaires, des sources de financements, de l'impact du projet, du budget total, date de début puis ensuite si la révision primaire est favorable, une candidature plus détaillée 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Met en avant une approche entrepreneuriale. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Air Liquide	
Lien :	https://fondationairliquide.optimytool.com/fr/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Développement économique	
Montant Maximum	<p>- 50 000 euros à 300 000 euros pour les projets liés à la recherche, l'éducation scientifique autour de la qualité de l'air et les maladies respiratoires.</p> <p>- 15 000 euros à 150 000 euros pour les projets de développement local liés à l'insertion professionnelle</p> <p>- 8 000 euros à 15 000 euros pour les projets de développement local recommandés par les salariés et intervenant dans les domaines suivants : insertion professionnelle, éducation & formation, handicap, social, micro-entrepreneuriat, environnement, accès aux soins.</p>	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Pays où Air Liquide est présent. Le projet ne doit pas être à plus de 2h de route de l'antenne locale d'Air Liquide.	
Lien de dépôt :	Introduire une demande ici	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - La structure doit avoir un statut juridique défini, une gouvernance solide et un but non-lucratif - Être une association, une ONG, une fondation ou une structure d'enseignement. - L'examen porte sur les objectifs (concrets et évaluables), le budget détaillé, un planning réaliste et précis, un lieu de réalisation déterminé. - Subvention sur une période d'1 à 3 ans. - Les fonds alloués doivent servir aux frais de fonctionnement les plus significatifs pour la réalisation du projet & l'investissement dans des équipements. - Pas de financement de projets en cours. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<p>- Les projets ayant trait à la recherche et à l'éducation scientifique doivent avoir lieu dans l'Espace Economique Européen.</p> <p>Les projets ayant trait au Développement Local doivent avoir lieu soit en France ou en Afrique. Le développement local est entendu comme l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité (bénéficiaires ciblés : personnes en situation de handicap, femmes souhaitant travailler dans des métiers techniques, jeunes sans diplômes, etc.).</p> <p>Le projet d'insertion professionnelle doit impliquer les équipes d'Air Liquide.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit répondre à plusieurs critères (durabilité, impact, rigueur budgétaire, etc.) - La fondation privilégie les projets qui présentent un projet innovant - Les projets peuvent impliquer les salariés de différentes manières : parrainage, suivi (évaluation & accompagnement), mécénat de compétence 		
Remarques personnelles :		
<p>La fondation a déjà subventionné des projets au Togo, au Bénin et au Maroc. Généralement, des projets en milieu rural sur l'insertion professionnelle.</p> <p>https://www.fondationairliquide.com/cartographie-projets</p>		

Nom du bailleur :	Fondation Eiffage	
Lien :	https://www.eiffage.com/home/groupe/fondation-eiffage-1.html	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Développement économique	
Montant Maximum	Maximum 1/3 du budget total du projet.	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	France ou pays où le groupe Eiffage est présent depuis plus de 3 ans.	
Lien de dépôt :	https://projets.solidaires.fondation.eiffage.com/fr/	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Co-financement obligatoire - Association ou entreprise à vocation d'intérêt général et dont le projet est sans but lucratif. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Projet qui être clair et cohérent. - Importance de la faisabilité et de la reproduction à d'autres échelles. - Sont rejetés les projets uniquement culturel ou sportif, avec une thématique santé, visant à la préservation d'un patrimoine ou relevant d'actions d'urgence. - Pas de financement d'actions d'urgence. 		
Remarques personnelles :		

Sources de financement liées à l'environnement (lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité, bien-être animal, etc.) :

Nom du bailleur :	Léa Nature/Jardin BiO	
Lien :	https://leanature.com/la-fondation/la-fondation-lea-nature-jardin-bio/	
Nom de l'AAP :	1% for the Planet	
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum	Entre 1000 et 20 000 €. Dépend des AAP	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :	https://leanature.com/la-fondation/soutiens-aux-associations/demande-de-financement-1-for-the-planet/	
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association française sans but lucratif qui a pour objet statutaire la protection de l'environnement - Doit être joint à la demande : une copie des statuts, un bilan N-1, une présentation détaillée et budgétisée du projet. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Déployer des actions concrètes dans le domaine de l'agriculture, la nature, les pollutions, la protection des océans et des rivières, la lutte contre le réchauffement climatique. - Les fonds alloués ne doivent pas servir au frais de fonctionnement de l'association. - Sont rejetés les projets suivants : campagnes politiques, manifestations, financements des supports de communication. 		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Lemarchand			
Lien :				
Noms de l'AAP :				
Thématiques :	Environnement			
Montant Maximum				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique			
Zones concernées :				
Lien de dépôt :	https://www.fondationlemarchand.org/projets/passe			
Objectif de l'AAP :				
Dépend des AAP (AAP (Re)bâtir la relation entre les hommes et les animaux, AAP Une nature pour (re)construire l'homme...)				
Conditions de candidature à l'AAP :				
- Association ou SCIC de nationalité française.				
Critères d'évaluation du projet :				
Remarques personnelles : Thématiques pluriannuelles				

Nom du bailleur :	Fonds de dotation Itancia		
Lien :	http://fondsdedotationitancia.com/index.php		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Environnement		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	Pas spécifié Pays où des projets soutenus ont eu lieu : France, Sénégal, Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte, Palestine, Inde,		
Lien de dépôt :	http://fondsdedotationitancia.com/candidature.php		
Objectif de l'AAP :			
- Favoriser des actions concrètes en matière de conservation de la nature.			
Conditions de candidature à l'AAP :			
- Structure avec ou sans but lucratif.			
- Présélection, puis dossier de candidature avec une présentation plus détaillée.			
Critères d'évaluation du projet :			
- Le projet doit porter sur la protection de la nature (sauvegarde des milieux, valorisation de pratiques respectueuses de l'environnement, lutte contre les déchets, protection des espèces...)			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM)	
Lien :	https://www.ffem.fr/fr	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum	Entre 500 000 et 2 millions d'euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Toutes les zones, mais les zones suivantes sont prioritaires : Afrique subsaharienne & Méditerranée	
Lien de dépôt :	https://www.ffem.fr/fr/soumettre-un-projet	
Objectif de l'AAP :		
Protection de l'environnement dans les pays en développement. Projets innovants pour la préservation de la biodiversité, du climat, des eaux internationales, des terres, de la couche d'ozone, et la lutte contre les pollutions chimiques dans les PED		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le porteur de projet doit être une personne morale (Etats, CL, instituts de recherche, OI, ONG, ets privés, etc.) - Doit obtenir le soutien formel d'une des institutions-membre du comité de pilotage (MEF, MEAE, MESR, AFD, Min.Agr, Min.Eco). - La part demandée ne doit pas excéder 30% du budget global et ne doit pas financer les coûts de fonctionnement des organismes porteurs du projet. - Les opérations ne doivent excéder 5 ans. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<p>Le projet doit satisfaire les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation à l'environnement mondial, contribuer au développement durable local, caractère innovant, caractère démonstratif, pérennité économique et financière post-projet, viabilité écologique, acceptabilité sociale & culturelle. <p>Une focale sera mise autour de l'appropriation du projet par les populations locales, le partage de connaissance, la prise en compte du genre et du lien social, le bilan environnemental et les mécanismes de suivi et d'évaluation mises en place dans le cadre du projet.</p> <p>5 thématiques prioritaires : Protection de la biodiversité, forêts et terres agricoles, résiliences des écosystèmes aquatiques, transition énergétique et ville résiliente & cycle de vie des produits, pollutions, déchets.</p>		
Remarques personnelles :		
<ul style="list-style-type: none"> - Avant de déposer un dossier, il faut avoir contacté une des six institutions membres du comité de pilotage du FFEM, qui proposera le projet au comité - Les subventions représentent généralement 30% du budget global et peuvent aller jusqu'à 50% budget global (si les projets sont innovants, ou portés par des acteurs du Sud ou dont les cofinancements viennent du Sud) 		

Nom du bailleur :	Pro Victimis Fondation			
Lien :	https://www.provictimis.org/			
Nom de l'AAP :				
Thématiques :	Genre – Inclusion – Humanitaire			
Montant Maximum :				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent			
Zones concernées :	Pays prioritaires : Asie : Kirghizstan, Tadjikistan, Bangladesh, Laos, Myanmar, Népal Afrique : Burkina Faso – Burundi – Liberia – République centrafricaine – Sierra Leone MOAN : Irak – Liban – Libye – Maroc Amérique Centrale : Guatemala – Honduras – Nicaragua Possibilité d'intervenir dans d'autres pays (projets financés en Guinée, Ouganda, Albanie, etc. présents sur le site).			
Lien de dépôt :	https://www.provictimis.org/projets/			
Objectif de l'AAP :				
Conditions de candidature à l'AAP :				
<ul style="list-style-type: none"> - Être mise en œuvre par une ONG nationale ou internationale. Dans le cas des seconds, la valeur ajoutée doit être prouvée. - avoir une expérience en matière de gestion de projet et de financements internationaux. - Avoir un budget annuel de 10 millions de CHF (9,5 millions d'euros). - La subvention accordée par la fondation doit être un cofinancement. 				
Critères d'évaluation du projet :				
<ul style="list-style-type: none"> - Trois priorités thématiques : <ol style="list-style-type: none"> 1) Lutte contre les violences basées sur le genre : prévention, renforcement des capacités. 2) Handicap : intégration et autonomie, lutte contre les effets des maladies 3) violations des droits fondamentaux des personnes vulnérables : lutte contre l'impunité, action pour le renforcement de la législation, etc. - Ancrage local du projet et implication des partenaires locaux/bénéficiaires. Focal sur la place des femmes, durabilité et impact systémique. - Regard sur la pérennité du projet et comment le porteur du projet met en place son exit strategy. - Cofinancement fortement encouragé et cohérence budgétaire par rapport au contexte et aux activités proposées. - Evaluation doit se baser sur des indicateurs fiables - Capacité à faire ressortir l'impact du projet ainsi que les résultats perceptibles. 				

Nom du bailleur :	Fondation GoodPlanet	
Lien :	https://www.goodplanet.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	Les projets ne doivent pas être menés dans des zones considérées comme « déconseillées » par le MEAE.	
Lien de dépôt :	https://www.goodplanet.org/fr/deposer-son-projet/	
Objectif de l'AAP :		
5 axes d'interventions : préservation et restauration de la biodiversité, construction d'écoles bioclimatiques, valorisation des ordures ménagères, agriculture et foresterie durables et accès aux énergies durables.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une ONG, une entreprise ESS, une association ou une fondation (française ou étrangère). - Avoir une expérience avérée dans la gestion de projets dans le secteur environnemental. La fondation ne finance pas : <ul style="list-style-type: none"> - Les projets culturels et scientifique (films, recherche etc.) - Les projets humanitaires 		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	FFEM	
Lien :		
Nom de l'AAP :	Programme de Petites Initiatives (PPI)	
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum	50 000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées : Afrique		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique		
Conditions de candidature à l'AAP :		
OSC africaines		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	Fondation Maisons du monde	
Lien :	https://fondation.maisonsdumonde.com/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum	20 000 euros à 30 000 euros/an	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées :	France & International	
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Trois axes sont privilégiés : 1) Préserver les forêts (Protection de la biodiversité forestière avec l'appui des communautés locales) 2) Revaloriser le bois (Insuffler une nouvelle dynamique autour de la filière bois à travers l'économie sociale et solidaire) 3) Mobiliser pour l'environnement (Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux)		
Conditions de candidature à l'AAP :		
- Projet de 3 ans		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	FFEM	
Lien :		
Nom de l'AAP :	FISP-CLIMAT	
Thématiques :	Environnement	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :	Tous les PED mais les pays de la zone ACP et la Région Afrique du Nord – Méditerranée sont prioritaires	
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Réaliser des projets innovants dans le domaine du changement climatique		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Secteur privé		
Critères d'évaluation du projet :		
- Projet innovant - Projet mené en partenariat avec les acteurs locaux		
Remarques personnelles : - Avant de déposer un dossier, il faut avoir contacté une des six institutions membres du comité de pilotage du FFEM, qui proposera le projet au comité - Les subventions représentent généralement 30% du budget global et peuvent aller jusqu'à 50% budget global (si les projets sont innovants, ou portés par des acteurs du Sud ou dont les cofinancements viennent du Sud)		

Sources de financements liées à la gouvernance (droits humains, institutions, etc.) :

Nom du bailleur :	National Endowment for Democracy	
Lien :	https://www.ned.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Gouvernance - Démocratie	
Montant Maximum	En moyenne 50 000 \$	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Trimestriel	
Zones concernées :	International	
Lien de dépôt :	Instructions et application en ligne (en anglais) : https://www.ned.org/wp-content/uploads/2015/07/INSTR-EN-0113.pdf	
Objectif de l'AAP :		
Plusieurs thématiques d'intervention couvertes : Droits humain, défense de la liberté d'expression, renforcement de la démocratie, de la société civile, Promotion de la citoyenneté, etc.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation doit pouvoir fournir un document légal prouvant son existence juridique, une note conceptionnelle, un budget, une feuille de proposition et des annexes. - Sont refusés : Les universités, les personnes physiques, les organisations publics (CT, etc.). 		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		
Le fonds a déjà financé des projets notamment au Togo et au Maroc		

Nom du bailleur :	Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité	
Lien :	https://www.barreausolidarite.org/nos-actions/financement-de-projets.html	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Droit	
Montant Maximum		
Date limite de dépôt :	Annuel	
Zones concernées : France & International		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Association ou organisme à but non lucratif de droit français.		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Nom du bailleur :	OIF – MEAE
Lien :	https://www.francophonie.org/appels-projets-candidatures-initiatives-1111
Nom de l'AAP :	
Thématiques :	Gouvernance
Montant Maximum	
Date limite de dépôt :	Périodique
Zones concernées :	
Lien de dépôt :	
Objectif de l'AAP :	
Conditions de candidature à l'AAP :	
En général, toute personne physique ou morale (disposant d'un statut juridique), tout organisme public, parapublic ou privé exerçant son activité dans un Etat ou un gouvernement membre de l'OIF peut présenter une requête d'aide financière.	
Critères d'évaluation du projet :	
Remarques personnelles :	

Nom du bailleur :	Fondation CharlesLéopold Mayer
Lien :	http://www.fph.ch/index_fr.html
Nom de l'AAP :	
Thématiques :	Gouvernance – Environnement –Agriculture
Montant Maximum	
Date limite de dépôt :	Permanent
Zones concernées : France & international	
Lien de dépôt :	
Objectif de l'AAP :	
Conditions de candidature à l'AAP :	
Critères d'évaluation du projet :	
<ul style="list-style-type: none"> - pertinence de l'enjeu et du mode opération au regard des orientations données par le conseil et de la situation actuelle - diagnostic convainquant - l'acteur dispose de moyens (compétence, légitimité) nécessaires pour mener à bien son action - la mise en réseau des acteurs et des porteurs d'alternatives, et leur capacité de coordination ; - l'élaboration d'analyses et de propositions communes en vue du changement d'échelle, la production d'une expertise ; - la diffusion des solutions alternatives (partage d'expérience, plaidoyer, campagne, publication...), pour généraliser les bonnes pratiques, proposer des bonnes politiques et provoquer un changement d'échelle. 	
Remarques personnelles :	

Sources de financement intervenant sur plusieurs thématiques :

Nom du bailleur :	Fondation Cassiopée	
Lien :	http://fondationcassiopee.org/	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Inégalités sociales – Santé - Education	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :	Pas spécifié. Voici une liste des projets financés par Cassiopée : Cambodge – Madagascar – Mozambique – France – Philippines – Malawi – Ethiopie – Indonésie – Togo – Brésil – Birmanie – Vietnam.	
Lien de dépôt :	Envoyer les documents à contact@fondationcassiopee.org http://fondationcassiopee.org/fr/proposer-un-projet	
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association avec un siège social en France - Faire connaissance d'un des dirigeants de l'institution (parrainage) - Permettre à Cassiopée de disposer d'une capacité de contrôle et d'initiative - Disposer de preuves tangibles du sérieux budgétaire de l'association. - Les fonds doivent servir au projet et non pas au fonctionnement. 		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - Un projet dont les objectifs se concentrent sur l'autonomisation des plus démunis. - Le projet doit comporter un effet multiplicateur (essaimage, effet de levier, fécondités etc.) et être durable et viable. - Avoir un impact collectif plutôt qu'individuel. - Veiller à la pérennité du projet après la fin de l'exécution. 		
Remarques personnelles :		
<p>La fondation a déjà financé un projet au Togo autour de Dzogblakopé (20 km de Lomé). Le projet a construit des dortoirs équipés pour permettre la réinsertion des enfants de rues et des mineurs sorties de prison. Beaucoup de projets ayant comme thématique la microfinance.</p>		

Nom du bailleur :	Fondation Insolite Bâtitteur Philippe Romero		
Lien :	http://www.fondation-insolitebaitteur-philipperomero.com/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Education – Développement économique – Environnement - Culture		
Montant Maximum	En France (actions en faveur des migrants), projets soutenus au-delà de 10 000 euros généralement. Pour les projets dans les pays du Sud , à l'exception de certains, financements entre 10 000 euros et 15 000 euros .		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Pays ciblés :	France & Pays du Sud (Afrique, Amérique Centrale/du Sud, Asie)		
Lien de dépôt :	Contacter l'équipe pour obtenir un formulaire de demande de financement : contact@fondation-insolitesbaitteurs.com		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Critères d'évaluation du projet :			
Axes privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> - Protection et accès aux soins et à l'éducation pour les enfants les plus démunis. - Préservation environnementale des sites naturels et culturels - Aide à la formation et à la réinsertion professionnelle - Préservation des modes de vies, des traditions et des cultures - Aide au développement économique. 			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Fondation Schneider Electric		
Lien :	https://www.se.com/fr/fr/about-us/sustainability/foundation/		
Nom de l'AAP :	Fonds Tomorrow Rising		
Thématiques :	Education – Solidarité – Energie		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	International		
Lien de dépôt :	Envoyer un mail à global-foundation@schneider-electric.com pour présenter le projet.		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Critères d'évaluation du projet :			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Fondation du Grand Orient de France		
Lien :	https://www.fondation-godf.org/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Divers (Laïcité, culture, actions humanitaires, etc.)		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	France & International		
Lien de dépôt :	Remplir le dossier présent sur le site et l'envoyer à l'adresse suivante : Fondation Grand Orient de France 16 rue Cadet 75009 Paris https://www.fondation-godf.org/pages/solliciter-la-fondation		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
- Être une association de type 1901			
Critères d'évaluation du projet :			
- Pas de financement de fonctionnement.			
Remarques personnelles :			
SOLAT, membre GESCOD, a déjà sollicité les financements de la Fondation du Grand Orient pour des projets au Togo.			

Nom du bailleur :	Fondation LAMA		
Lien :	https://fondation-lama.org/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Education – Santé – Genre	   	
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	International		
Lien de dépôt :	Remplir le formulaire		
Objectif de l'AAP :			
Permettre l'épanouissement des enfants les plus démunis en permettant un accès à l'éducation.			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Critères d'évaluation du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Les axes prioritaires de la fondation sont : l'éducation, l'égalité des sexes, la pauvreté et l'hygiène & la santé. - Il faut que le projet soit à taille humaine dans une échelle locale. - Le projet doit pouvoir avoir un fort impact ayant des éléments de suivi à suivre. - Le projet doit pouvoir avoir un effet multiplicateur. - Avoir un suivi régulier. 			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Fondation Addaw & Oryx		
Lien :	https://addax-oryx-foundation.org/		
Nom de l'AAP :			
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	Afrique & Moyen-Orient		
Lien de dépôt :	https://addax-oryx-foundation.org/fr/soumettre-un-projet-formulaire		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
- Être une organisation à but non lucratif et non-gouvernementale			
Critères d'évaluation du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Privilégie les projets qui ont une approche globale incluant deux domaines d'intervention de la fondation (cf. Education, Santé, développement communautaire & environnement) et une interdépendance dans la lutte contre la pauvreté. - Privilégie les projets menés par des personnes hautement motivées, directement impliquées ou aux structures de petite taille n'accédant pas aux financements des grandes institutions. - Le projet doit cibler les communautés défavorisées (rural & urbain), avoir un impact durable et mesure avec effet de levier. - Ancrage certain dans les communautés avec une participation de ces derniers et une viabilité. 			

Nom du bailleur :	Abalone Fondation		
Lien :	http://abalone-fondation.org/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Eudcation – Environnement –Culture – Devlpt économique		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	Non spécifié		
Lien de dépôt :	http://abalone-fondation.org/devenir-porteur-de-projet/		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
- Être éligible au mécénat.			
Critères d'évaluation du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Agir dans l'un des trois domaines : <ol style="list-style-type: none"> 1) Culture & Environnement : Partage de connaissance et permettre de sensibiliser à l'environnement par l'intermédiaire de la culture. 2) Insertion professionnelle : Soutenir des projets encourager les individus à se réinsérer dans la société. 3) Education : Transmission de savoir. Permettre aux jeunes d'être les acteurs de la société de demain. 			

Nom du bailleur :	Fondation Passions Alsace				
Lien :	http://www.fondationpassionsalsace.com/				
Nom de l'AAP :					
Thématiques :	Environnement – Education – Santé/Recherche – Culture -				
Montant Maximum					
Période et/ou fréquence de dépôt :	Trimestriel				
Zones concernées :	Alsace				
Lien de dépôt :	Dossier à télécharger				
Objectif de l'AAP :					
Conditions de candidature à l'AAP :					
<ul style="list-style-type: none"> - Être une association à but lucratif et de pouvoir émettre des reçus fiscaux pour les dons. - Avoir plus d'un an d'existence. - Faire appel à des bénévoles. 					
Critères d'évaluation du projet :					
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit avoir une portée d'intérêt général. - Appréciation de l'implication et de l'investissement des bénévoles, le concret du projet et la composition des bénéficiaires. - Le projet doit s'investir dans l'une des thématiques de la fondation : Santé, solidarité, culture, éducation, recherche, histoire, etc. 					
Remarques personnelles :					
Pour plus d'information, contactez bonjour@fondationpassionalsace.com					

Nom du bailleur :	Fondation François d'Assise				
Lien :	https://www.fondationfrancoisdassise.fr/				
Nom de l'AAP :					
Thématiques :	Santé – Agriculture – Education				
Montant Maximum	Maximum de 20 000 euros.				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent				
Zones concernées :	Les pays francophones en Europe, en Afrique, en Asie ou au Proche-Orient.				
Lien de dépôt :	Remplir la fiche synthétique puis l'envoyer à fondationfrancoisdassise@franciscains.fr				

Objectif de l'AAP :
Conditions de candidature à l'AAP :
- Le financement ne doit pas représenter plus de 40% du coût total du projet.
Critères d'évaluation du projet :
- Permettre aux bénéficiaires d'impulser des dynamiques de développement leurs permettant de générer eux-mêmes des conditions de sortie de la pauvreté (cela inclus donc une certaine participation dans le projet). - Le projet doit être inclus dans l'un des domaines d'intervention : éducation/formation, activités génératrices de revenus, équipement/construction, urgence (ponctuel en cas de conflit/famine). - Le projet ne doit pas exclure des bénéficiaires sur la base de la nationalité ou de l'origine sociale.
Remarques personnelles :

Nom du bailleur :	Fondation d'entreprise Michelin		
Lien :	https://fondation.michelin.com/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Environnement, Santé, Education,		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	Projets présents dans une zone où le Groupe Michelin est présent.		
Lien de dépôt :	Créer un compte, remplir le formulaire et déposer les pièces justificatives sur ce site		
Objectif de l'AAP :			
Conditions de candidature à l'AAP :			
- Être une association sans but lucratif			
Critères d'évaluation du projet :			
- Le projet doit couvrir au moins l'une des thématiques suivantes : La mobilité durable : Projet en matière de mobilité urbaine durable. Le sport et la santé : Favoriser le bien être des communautés par l'activité sportive. L'éducation et la solidarité : Promouvoir l'éducation comme levier de développement personnel et collectif La protection de l'environnement : Notamment autour des enjeux de protection de la biodiversité et la préservation des ressources et des énergies. La culture et le patrimoine : Notamment autour de la création culturelle et la préservation du patrimoine local.			
- Être en cohérence avec les activités du groupe Michelin			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	The Ivory Foundation				
Lien :	https://theivoryfoundation.org/				
Nom de l'AAP :					
Thématiques :	Agriculture – Environnement – Santé – Education				
Montant Maximum	Jusqu'à 5000 euros				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique				
Zones concernées :	France & International				
Lien de dépôt :					
Objectif de l'AAP :					
Conditions de candidature à l'AAP :					
- Organisation français ayant son siège social en France.					
Critères d'évaluation du projet :					
- Le projet doit intervenir dans un des domaines suivants :					
1) Agriculture & Environnement : En faveur de l'autonomie alimentaire des populations fragiles, promotion de l'agriculture durable, sauvegarde des espèces en voie de disparition (spécificité avec les éléphants).					
2) Santé & Nutrition : En faveur de l'alimentation saine et favoriser l'accès aux soins. A destination des personnes en situation de vulnérabilité.					
3) Education & Formation : Permettre l'accès à l'éducation pour les enfants défavorisés. Projet valorisant la formation technique agricole.					
Remarques personnelles :					

Nom du bailleur :	Stiftung Corymbo			
Nom de l'AAP :	https://corymbo.ch/f/les-champs-dactivite-et-les-criteres/			
Thématiques :	Environnement – Culture - Social			
Montant Maximum				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanant			
Lien de dépôt :	Envoyer un mail à stiftung@corymbo.ch . Obligation de remplir la feuille de projet			
Objectif de l'AAP :				
Conditions de candidature à l'AAP :				
- Organisation ou institution d'utilité publique avec des finances transparentes (pas de financements pour les particuliers et les entreprises).				
- La fondation ne soutient pas les projets reposant sur l'achat de biens immobiliers, basées sur des activités de loisirs, les bourses, etc.				
- Importance suprarégional, national ou international avec un caractère de transposition entre les régions.				
Critères d'évaluation du projet :				

Pour les trois domaines : - Social : Assurer les moyens de subsistance durables et lutte contre la pauvreté - Environnement : Gestion prudente des ressources et promouvoir l'agriculture biologique - Culture : Evaluation de biens cultures (danse, musique, film) et diffusion de ces derniers
Remarques personnelles :

Nom du bailleur :	Fondation Groupe EDF			
Lien :	https://fondation.edf.com/			
Nom de l'AAP :				
Thématiques :	Environnement – Education – Inclusion			
Montant Maximum				
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent			
Zones concernées	France & International			
Lien de dépôt :	https://projetsfondation.edf.com/fr/			
Objectif de l'AAP :				
Conditions de candidature à l'AAP :				
<ul style="list-style-type: none"> - Agir dans l'un des domaines de la fondation EDF (Environnement, Education, Inclusion). - Avoir deux ans minimums d'existence - Avoir son siège social en France 				
Critères d'évaluation du projet :				
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet doit être centré sur les jeunes générations ou les publics fragiles et doit intervenir dans l'un des trois domaines (éducation, inclusion & environnement) - Doit offrir des possibilités d'engagement bénévoles et/ou du mécénat de compétence pour les salariés du groupe EDF. - Démontrer de sa faisabilité et avoir un impact social évaluable. <p><i>Pour le cas des projets Education :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets visant à améliorer l'accès à l'éducation en milieu rural, développement d'enseignement technique sur la filière énergie. <p><i>Pour le cas des projets Environnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien focalisé sur les projets en lien avec l'éducation/sensibilisation et les projets de terrain de lutte contre le réchauffement climatique et des projets qui s'appuient sur la résilience du territoire. <p><i>Pour le cas des projets Inclusion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre l'exclusion et d'accès à l'électricité comme bien essentiel et d'accélération du développement économique. 				
Remarques personnelles :				
Plusieurs projets financés au Bénin et au Togo par EDF Fondation. L'une des structures les plus financés est Electriciens sans frontières, membre du réseau GESCOD.				

Nom du bailleur :	Puma Energy Foundation		
Lien :	https://pumaenergyfoundation.org/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Santé – Dvlpt économique - Environnement		 
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent		
Zones concernées :	Un pays où Puma Energy est actif. Voici une liste .		
Lien de dépôt :	Envoyer un mail (en anglais) à contact@pumaenergyfoundation.com		
Objectif de l'AAP :			
Emploi équitable et durable : Favoriser les possibilités de générer des revenus pour les communautés les plus vulnérables; Encourager les entreprises sociales innovantes qui ont le potentiel de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté de manière durable.			
Logistique propre et sûre : Promouvoir la sécurité routière; S'attaquer aux problèmes environnementaux causés par les transports ou les infrastructures terrestres et maritimes; Présenter des solutions durables pour libérer les populations marginalisées et aider à les connecter aux services essentiels (connexion aux marchés, à l'éducation, aux services de santé).			
Conditions de candidature à l'AAP :			
La candidature (en anglais) doit comporter : - Un résumé du projet - Une lettre expliquant les raisons de la demande de financement et en quoi le projet peut être lié au bureau pays de Puma Energy - Les statuts de l'organisation			
Critères d'évaluation du projet :			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	DEVCO		
Lien :			
Nom de l'AAP :	PROGRAMME HORIZON EUROPE (2020-2024)		
Thématiques :	Afrique, coopération internationale ...		
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique		
Zones concernées :			
Lien de dépôt : Search Funding & Tenders (europa.eu)			
Objectif de l'AAP :			
Il s'agit d'un programme qui propose plusieurs AaP avec des objectifs spécifiques à chaque AaP.			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Critères d'évaluation du projet :			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Commission européenne (DEVCO)	
Lien :		
Nom de l'AAP :	Organisations de la société civile et Autorités locales (OSC-AL)	
Thématiques :		
Montant Maximum	Entre 750 000 et 1 500 000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :		
Zones concernées :	Tous les pays couverts par les instruments d'aide au développement de l'UE, mais seulement si une demande de la part des délégations de l'UE a été réalisée ou si des pays partenaires de l'UE ont été sélectionnés spécifiquement dans le cadre de ce programme	
Lien de dépôt :		
	Objectif de l'AAP :	
	Renforcer les OSC-AL dans les pays partenaires (processus d'élaboration des politiques, niveau d'accès aux services de base ...)	
	Conditions de candidature à l'AAP :	
	Les OSC et autorités locales	
	Critères d'évaluation du projet :	
Remarques personnelles :	<p>- les projets pour réduire la pauvreté et consolider l'égalité h-f représentent environ 70% de l'enveloppe de 1 907 millions sur 6 ans</p> <p>les projets portant sur les objectifs transversaux (droits, démocratie, bonne gouvernance, droits des enfants, développement durable...) représentent environ 10% de l'enveloppe</p> <p>- les subventions :</p> <p>pourcentage minimum: 51 % du total des coûts éligibles de l'action</p> <p>pourcentage maximum: pour une OSC des PED, et une OSC de l'UE le % total des coûts éligibles de l'action est différent</p> <p>il est possible d'obtenir un financement complémentaire d'un autre instrument de l'UE</p>	

Nom du bailleur :	AFD	
Lien :		
Nom de l'AAP :	Le FID : Le Fonds d'Innovation pour le Développement	
Thématiques :	Recherches/études/solutions innovantes dans les domaines suivants : Agriculture / Climat / Démocratie et Gouvernance / Education / Energie / Egalité des genres / Santé / Assistance humanitaire / Eau et Assainissement ...	
Montant Maximum	Soit 50 000 €, soit 200 000 € ou 1 500 000 € ou 4 000 000 €	
Période et/ou fréquence de dépôt :		
	Zones concernées :	
Lien de dépôt :		

Objectif de l'AAP :
Evolution de la recherche dans un domaine en particulier pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde
Conditions de candidature à l'AAP :
Elle est ouverte à tout type d'identité (à l'exception des personnalités individuelles et institutions financières multilatérales).
Critères d'évaluation du projet :
- Projet innovant par rapport aux pratiques de développement standard : réalisé à moindre coût (coût-efficacité), plus rapidement ou à une échelle plus réaliste - Son impact dans le domaine en question/zone d'intervention et son potentiel de déploiement à large échelle et de durabilité
Remarques personnelles : modalités flexibles : cinq stades de financements : • Subventions de préparation (jusqu'à 50 000 €) • Stade 1 : subventions de pilotes (jusqu'à 200 000 euros) • Stade 2 : subventions des expérimentations et positionnement vers le passage à l'échelle (jusqu'à 1 500 000 €) • Stade 3 : subventions de transition vers le passage à l'échelle (jusqu'à 4 000 000 €) • Subventions pour la Transformation des politiques publiques (jusqu'à 150 000 €)

Nom du bailleur :	AFD
Lien :	
Nom de l'AAP :	FISONG : FACILITÉ D'INNOVATION SECTORIELLE POUR LES ONG
Thématiques :	
Montant Maximum	800 000€ à 1 000 000 Le cofinancement peut représenter jusqu'à 90% maximum du montant du projet
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel
Zones concernées :	
Lien de dépôt :	
Objectif de l'AAP :	
Créer des synergies entre l'AFD et les OSC françaises ou internationales, à travers le cofinancement de projets innovants de développement.	
Conditions de candidature à l'AAP :	
Toutes les ONG sont éligibles (nationales ou internationales)	
Critères d'évaluation du projet :	
Il s'agit d'un programme qui propose plusieurs AaP avec des objectifs et critères spécifiques à chaque AaP.	

Nom du bailleur :	AFD	
Lien :		
Nom de l'AAP :	FICOL : facilité de financement des collectivités territoriales françaises	
Thématiques :	Coopération décentralisée	
Montant Maximum	Entre 200 000 euros et 1 500 000 euros Le cofinancement peut représenter jusqu'à 70% maximum du montant du projet	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Partenariat de coopération décentralisée avec les autorités locales de PED		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Collectivités françaises		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		
<ul style="list-style-type: none"> - Financement pluriannuel (limité à 3 ans) - Un montant représentant au minimum 30 % du plan de financement du projet est apporté par les collectivités (collectivité française et sa collectivité partenaire) et leurs partenaires éventuels impliqués dans le projet (opérateurs, agences, etc.). - Le financement de l'AFD est pluriannuel (les projets ne devront toutefois pas excéder trois ans). 		

Nom du bailleur :	MEAE	
Lien :		
Nom de l'AAP :	Clés en main	
Thématiques :	Coopération décentralisée	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Faciliter la participation de CTF à des actions de coopération décentralisée		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Adhésion de minimum 5 collectivités territoriales françaises		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		
<ul style="list-style-type: none"> - Les projets associant plusieurs collectivités sont financés à hauteur de 35% contre 25% pour les projets individuels. - Une contribution minimale de 10% de la/les collectivité(s) - Cofinancement entre 30% et 70% : 30% (non éligibles à l'APD), 50% (éligibles à l'APD), 70% (19 pays éligibles à l'APD et désignés comme prioritaires par le CICID) 		

Nom du bailleur :	MEFR	
Lien :		
Nom de l'AAP :	FASEP	
Thématiques :		
Montant Maximum	De 100 000 à 800 000 euros	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Permanent	
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
<p>Pour effectuer une demande de FASEP, mettez-vous en relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec les équipes de la DG Trésor en charge de l'instruction des projets en écrivant à aide-projet@dgtresor.gouv.fr - avec le Service économique de l'Ambassade du pays concerné, qui suivra quotidiennement le projet et facilitera vos démarches auprès des autorités locales 		
Objectif de l'AAP :		
Financer des études de faisabilité ou des démonstrateurs au bénéfice d'autorités publiques étrangères dans les pays en développement		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Acteurs privés (en particulier PME et TPE)		
Critères d'évaluation du projet :		
<ul style="list-style-type: none"> - avoir un effet levier - susciter l'adhésion auprès des autorités locales et inclure la participation des partenaires locaux - favoriser le soutien à l'export pour les entreprises françaises - avoir un caractère novateur - avoir un impact positif en termes de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement - avoir un impact social positif - prendre en compte la dimension égalité hommes-femme - être cofinancé 		
Remarques personnelles :		
<ul style="list-style-type: none"> - il s'agit d'un don ou d'une avance remboursable - instruction rapide (3 mois) directement menée par la DG Trésor 		

Nom du bailleur :	MEAE	
Lien :		
Nom de l'AAP :	Bilatéral	
Thématiques :	Coopération décentralisée	
Montant Maximum	Généralement la subvention avoisine les 50%	
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel	
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Partenariat de coopération bilatérale		
Conditions de candidature à l'AAP :		

Critères d'évaluation du projet :
Remarques personnelles :

Nom du bailleur :	MEAE
Lien :	
Nom de l'AAP :	Triennal
Thématiques :	
Montant Maximum	Le cofinancement peut représenter entre 25% et 50 % du montant du projet, par l'ajout des « bonus »
Période et/ou fréquence de dépôt :	2022-2025
Zones concernées :	
Lien de dépôt :	
Objectif de l'AAP :	
Conditions de candidature à l'AAP :	
Critères d'évaluation du projet :	
<p>Les projets qui intégreront les points suivants seront privilégiés et prioritairement retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le genre - consulter les partenariats déjà existants car la priorité sera donnée aux projets portés par plusieurs CTF – au moins deux – s’associant afin de donner plus de cohérence et d’efficacité à leurs actions. <p>Les nouveaux projets des CTF proposés sur le territoire d’une collectivité locale étrangère partenaire, sur lequel des projets et partenariats sont déjà à l’œuvre avec une ou plusieurs autres CTF, ne seront éligibles que lorsqu’une bonne articulation et coordination du nouveau projet avec celui ou ceux déjà en place seront explicitement formulées par les différentes parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation d’au moins une entreprise locale - les nouveaux projets n’ayant pas déjà fait l’objet d’un financement par le MEAE - les projets portés par des CTF membres d’un réseau régional multi-acteurs (RRMA) français <p>Remarques personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul du cofinancement de la DAECT est fait sur la base de départ de 25 % de cofinancement, avec des « bonus » (cumulables jusqu’à 50 % maximum) venant s’y ajouter. <ul style="list-style-type: none"> • 10 % pour : Les pays figurant dans la liste jointe en annexe 1 ; Les projets portés par plusieurs CTF. • 5 % pour : un nouveau pays destinataire de coopération pour la CTF ; la lutte contre le changement climatique ; la francophonie ; l’égalité femmes-hommes (au-delà du critère de parité). - Les dépenses de valorisation, notamment les salaires des cadres territoriaux des CTF, ne pourront pas dépasser 30 % de leur contribution - Possibilité de compléter avec un partenariat avec AFD FICOL 	

Nom du bailleur :	Fondation Caritas		
Lien :	https://www.fondationcaritasfrance.org/financements/		
Nom de l'AAP :			
Thématiques :	Eau – Agriculture – Education		
Montant Maximum	10k-40k		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Trimestriel		
Zones concernées :			
France & International (principalement en Afrique)			
Lien de dépôt :			
Objectif de l'AAP :			
<p>France : L'accès à un logement, à une formation, à un emploi pour les personnes en situation de précarité. Une attention particulière est apportée aux initiatives en direction des femmes et des jeunes.</p> <p>International : Répondre aux besoins essentiels : santé, accès durable à l'alimentation ou à l'eau, l'éducation et la formation</p>			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Associations, acteurs de l'ESS, réseaux, travaux de recherche			
Critères d'évaluation du projet :			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Coopération monégasque au développement (CMD)		
Lien :			
Nom de l'AAP :			
Thématiques :			
Montant Maximum			
Période et/ou fréquence de dépôt :	Annuel		
Zones concernées :			
Lien de dépôt : Soumettre un projet / Partenaires internationaux / Partenaires / Coopération monégasque - Coopération monégasque
 au développement (gouv.mc)			
Objectif de l'AAP :			
Les projets doivent s'inscrire dans le cadre de la politique de coopération au développement du Gouvernement Princier (répartition géographique, domaines d'intervention...) et être mis en œuvre au bénéfice des populations les plus vulnérables, démontrant une appropriation par les bénéficiaires et une pérennité.			
Conditions de candidature à l'AAP :			
Structure associative – ONG à but non lucratif, Entité publique, Organisation internationale/ intergouvernementale. Un partenaire impliqué dans l'économie sociale et solidaire			
Critères d'évaluation du projet :			
Remarques personnelles :			

Nom du bailleur :	Enabel	
Lien :	https://www.enabel.be/fr/content/subsides	
Nom de l'AAP :		
Thématiques :	Santé – Développement économique – Education – Agriculture	
Montant Maximum		
Période et/ou fréquence de dépôt :	Périodique	
Zones concernées : International		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Il s'agit de l'Agence de développement belge qui propose plusieurs AaP avec des objectifs et critères spécifiques à chaque AaP.		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Modèle de fiche :

Nom du bailleur :		
Lien :		
Nom de l'AAP :		
Thématiques :		
Montant Maximum		
Date limite de dépôt :		
Zones concernées :		
Lien de dépôt :		
Objectif de l'AAP :		
Conditions de candidature à l'AAP :		
Critères d'évaluation du projet :		
Remarques personnelles :		

Sites intéressants à consulter :

- Cartographie des acteurs de la philanthropie européenne, *EFC.be*, <https://www.efc.be/membership/who-are-our-members/>
- Répertoire des donateurs finançant en Afrique francophone (orienté genre et droits des femmes), *Genre en action*, https://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Re_pertoire.pdf
- Appel à projets autour du monde rural (plutôt en France), *Caprural.org*, <http://www.caprural.org/etre-en-veille-et-se-former/financer-un-projet>
- Veille des offres de financements par Coordination Sud, *Coordinationsud.org*, <https://www.coordinationsud.org/financements/>
- Le centre français des fondations : <https://www.centre-francais-fondations.org/>
- Appel à projet de l'UE, *Commission européenne*, <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=QS>
- Liste des fondations familiales et privées en France, *Un esprit de famille*, <https://unespritdefamille.org/>
- Guide de la coopération internationale hospitalière, *Fédération hospitalière de France*, <https://www.fhf.fr/Europe-International/La-cooperation-internationale/Guide-cooperation-internationale-hospitaliere>